

Plan de paysage de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Tome I : Diagnostic et enjeux



Janvier 2016



Étude commanditée par :

Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Parc François Mitterrand

81160 Saint-Juéry

tel: 05 63 76 05 33 - fax : 05 63 45 72 45

mail : denis.raysseguier@grand-albigeois.fr



Étude réalisée par :

Agence Folléa-Gautier, paysagistes DPLG - urbanistes

100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge

tel 01 47 35 71 33 - fax : 01 47 35 61 16

mail : agence@follea-gautier.com

site : www.follea-gautier.com

2015-2016

SOMMAIRE DU TOME I

INTRODUCTION	04
PARTIE I - QUELS SONT LES PAYSAGES DE L'ALBIGEOIS ?	09
LA CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGE	10
LA PLAINE DU TARN	16
LE CAUSSE DE CORDES	40
LES COLLINES DE L'ALBIGEOIS	54
LE SEGALA	78
PARTIE II - LES VALEURS PAYSAGÈRES CLÉS DE L'ALBIGEOIS	89
PARTIE III - COMMENT ÉVOLUENT LES PAYSAGES DE L'ALBIGEOIS ?	99
PARTIE IV - LES ENJEUX MAJEURS - SYNTHÈSE	115
LA CARTE DES ENJEUX	116
LES 12 ENJEUX MAJEURS	118

INTRODUCTION

LE PLAN DE PAYSAGE : ORIGINE ET MÉTHODE

Le présent Plan de paysage de l'Albigeois s'inscrit dans le cadre d'une politique nationale de relance portée par le Ministère de l'Écologie qui participe au financement de l'étude.

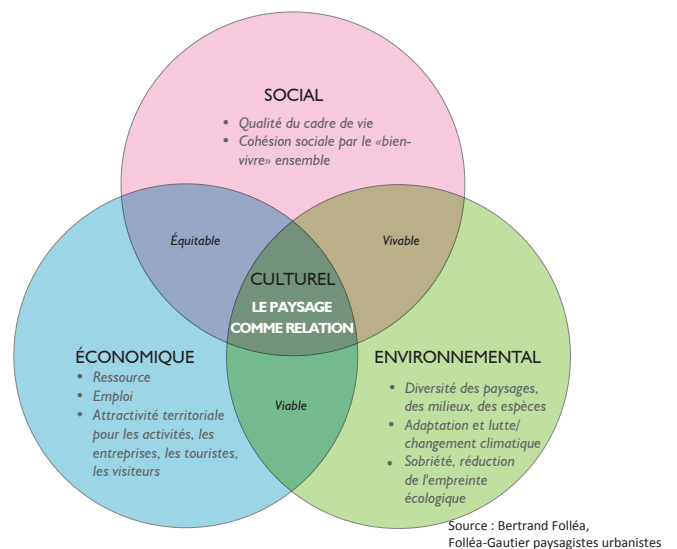
Avec le Plan de paysage, la Communauté d'agglomération souhaite bénéficier de l'outil lui permettant de concrétiser le paysage comme projet de territoire :

- une échelle de définition plus précise que celle de l'Atlas des paysages du Tarn ;
- un programme d'actions phasé et chiffré lui permettant, sur le long terme, de valoriser son paysage comme cadre de vie et de développement ;
- une appropriation par les élus, les services et la population pour ancrer sa réussite dans la durée ;
- une traduction au document d'urbanisme SCOT en cours de réalisation et le cas échéant au PLUi.

Le présent diagnostic constitue le premier volet de ce plan de paysage. Il a vocation à faire émerger un regard critique partagé sur les paysages de la Communauté d'agglomération : quels sont-ils, comment évoluent-ils et quels enjeux peut-on identifier ?

Ces questions sont logiquement suivies d'autres questions, qui constituent le Plan d'actions proprement dit : quels paysages souhaite-t-on, quelles orientations prendre (volet 2) et comment agir (volet 3) ?

LE PAYSAGE COMME RELATION // AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Faire du paysage un projet est un renversement de perspective qui bouscule les habitudes de travail : le paysage a jusqu'à présent été le résultat, plus ou moins hasardeux, des actions des hommes sur leur territoire ; on cultive pour nourrir, on construit des logements pour habiter, on développe des activités pour travailler, on trace des infrastructures pour se déplacer et communiquer, on protège des espaces naturels pour la biodiversité, on aménage des espaces verts et de

loisirs pour se détendre ; on crée des aménagements de sécurité pour se protéger ; au final, l'addition «donne» un paysage, qui évolue tous les jours, mais dont le résultat devient très hasardeux, notamment avec la multiplication des acteurs et des intérêts contradictoires, la puissance décuplée des actions et la mondialisation-standardisation des ressources pour les réaliser.

Or toutes ces actions, pensées et réalisées de manière sectorielle, se produisent dans un même espace, non extensible : elles coexistent, se juxtaposent et par endroits finissent par se confronter, voire s'opposer les unes aux autres. Elles conduisent à la banalisation, voire à la violence de situations dégradées ou contradictoires. Le paysage comme simple résultante se défait plus qu'il ne se fait, perdant sa cohérence et sa cohésion héritées de la géographie et de l'histoire. L'Albigeois, on le verra dans ce diagnostic, n'échappe pas à ces processus préoccupants.

Pour tempérer ces confrontations, on fait classiquement du «paysagement» : on plante des arbres, des arbustes et des fleurs en accompagnement des opérations. Avec le Plan de paysage, la Communauté d'agglomération entend aller beaucoup plus loin : le paysage n'est plus la conséquence fortuite des aménagements, mais leur cause commune. C'est l'ambition qualitative pour le paysage qui doit présider aux décisions d'aménagement et à leur manière de faire.

Cette révolution culturelle ne peut s'opérer de manière technocratique ou autoritaire. Le projet de paysage est un projet nécessairement partagé. L'intérêt commun doit être préalablement reconnu. C'est au bénéfice de tous que l'aménagement du territoire par le paysage se fait :

- intérêt économique, pour conforter l'attractivité de l'Albigeois, y conserver et y attirer l'emploi ;
- intérêt économique touristique, pour conforter et faire rayonner plus largement dans le territoire la valeur du centre ancien d'Albi et des paysages de l'Albigeois ;
- intérêt social, pour conforter la qualité de la vie, que ce soit dans l'habitat, le travail, les loisirs ou les déplacements ;
- intérêt culturel et patrimonial, le paysage étant l'expression d'une relation des hommes à leur territoire et, dans le cas de l'Albigeois, à ses subtiles spécificités.

Pour ces raisons, le plan de paysage n'est pas un travail de spécialiste, mais un travail partagé, et co-réalisé entre les acteurs. Cette concertation permanente se concrétise par :

- Un comité de pilotage qui rassemble régulièrement les élus directement concernés par la question.
- Un atelier de lecture du paysage pour exercer et partager sur site un regard plus attentif au cadre de vie. (juillet 2015)
- Des ateliers cartographiques qui rassemblent les élus pour identifier les enjeux et les grandes orientations du plan de paysage (septembre 2015 et novembre 2015);
- Des ateliers thématiques rassemblant élus et acteurs autour de thèmes clés du plan de paysage pour identifier et cibler les outils et leviers d'actions. (mars 2016)
- Une réunion publique pour associer les habitants-électeurs à l'élaboration du Plan de paysage.

Le plan de paysage intègre par ailleurs une programmation d'animation, essentielle pour que les actions se concrétisent.

LE CALENDRIER DU PLAN D' ACTIONS POUR LES PAYSAGES

- Volet 1/Diagnostic : septembre 2015
- Volet 2/Orientations : février 2016
- Volet 3/Programme d'actions : juin 2016 (finalisation septembre 2016)

Différents moments de la concertation menée pour co-construire le plan de paysage



I. QUELS SONT LES PAYSAGES DE L'ALBIGEOIS ?

LES UNITÉS DE PAYSAGE - CARACTÉRISTIQUES - FONDEMENTS - ENJEUX

Agir pour la qualité des paysages suppose en premier lieu de bien les connaître et les reconnaître. Pour l'Albigeois, quelques rares documents permettent d'approcher cette connaissance, comme l'Atlas des paysages du Tarn. Mais sa réalisation à l'échelle départementale et l'absence de cartographie ne permettent pas une connaissance ou une re-connaissance suffisamment précise à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Connaître les paysages de l'Albigeois, c'est reconnaître leur diversité, comprendre leurs fondements géographiques, historiques et culturels, mettre en évidence leurs caractéristiques, identifier des enjeux.

- Pour reconnaître leur diversité, nous allons partir de l'Atlas des paysages du Tarn et affiner l'identification des paysages constitutifs de l'agglomération en établissant une cartographie : la carte des unités de paysage.
- Pour mettre en évidence leurs caractéristiques, nous allons parcourir en images chacun des paysages constitutifs de l'Albigeois.
- Pour comprendre leurs fondements, nous allons glisser dans cette description quelques encarts en particulier sur la géologie, les sols et les reliefs qui expliquent l'essentiel de l'organisation des paysages : les vues, les types de milieux naturels et de végétation, les types d'agriculture, le passage des infrastructures, le positionnement et l'aspect du bâti, etc.
- Pour identifier des enjeux, nous allons porter un premier regard critique pour chaque paysage, permettant de mettre en évidence des qualités (enjeux de protection/préservation), des potentialités (enjeux de valorisation/création) et des problèmes (enjeux de réhabilitation/requalification) qui se lisent de visu dans les paysages actuels.

LA CARTE DES UNITÉS DE PAYSAGE DE L'ALBIGEOIS

LES PAYSAGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS DANS L'ENSEMBLE DES PAYSAGES DE LA RÉGIONAUX ET DÉPARTEMENTAUX

Le Saut du Sabo, à Saint-Juéry/Arthès, est emblématique des paysages du Tarn tout entier. Il marque la rencontre entre les hauteurs du Massif Central schisteuses et granitiques à l'amont, et les plaines et collines sédimentaires du Bassin Aquitain à l'aval. D'un côté les hauteurs fraîches, vertes, boisées, pâturées et peu habitées (le Ségala, les monts de Lacau, le Sidobre, la Montagne Noire, ...) ; de l'autre les collines, plateaux et plaines lumineux, largement agricoles, sillonnés

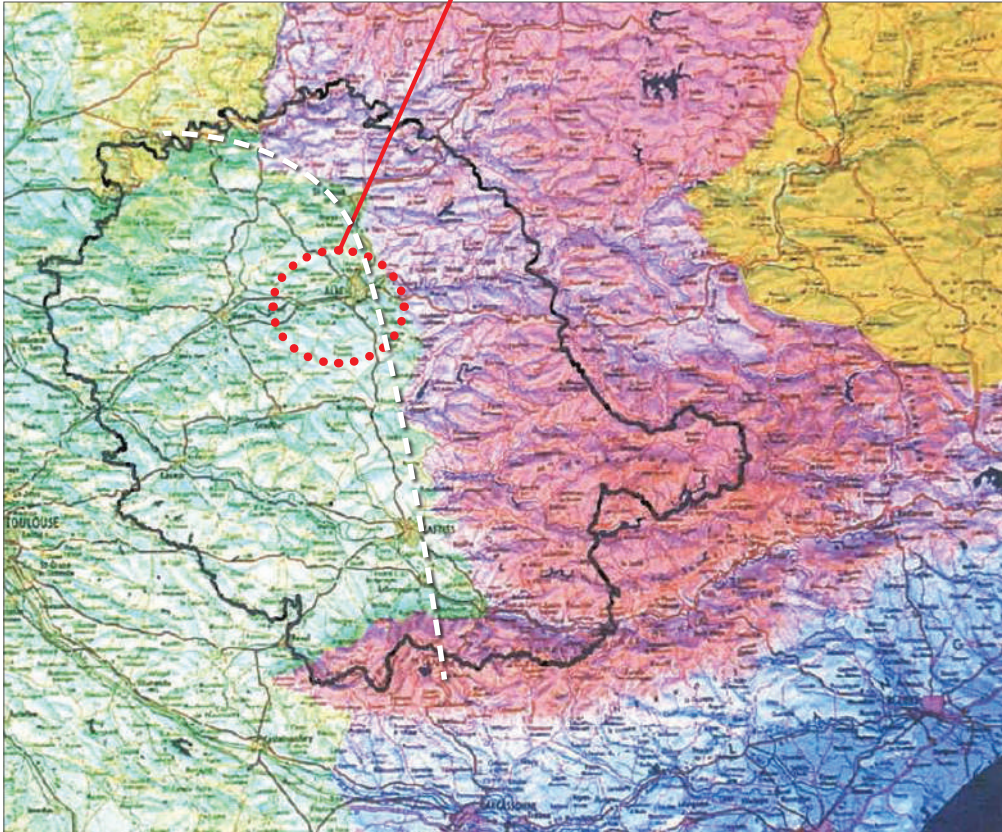
de routes et recevant l'essentiel du développement (les collines molassiques, les coteaux de Monclar, le Gaillacois, le Lauragais, la plaine du Tarn, la plaine de l'Agout, la plaine Castraise, ...).

Pour l'essentiel, les paysages de l'Albigeois appartiennent au Bassin Aquitain, organisés autour de la généreuse plaine du Tarn qui s'ouvre brusquement au Saut-du-Sabo et qui accueille Albi.

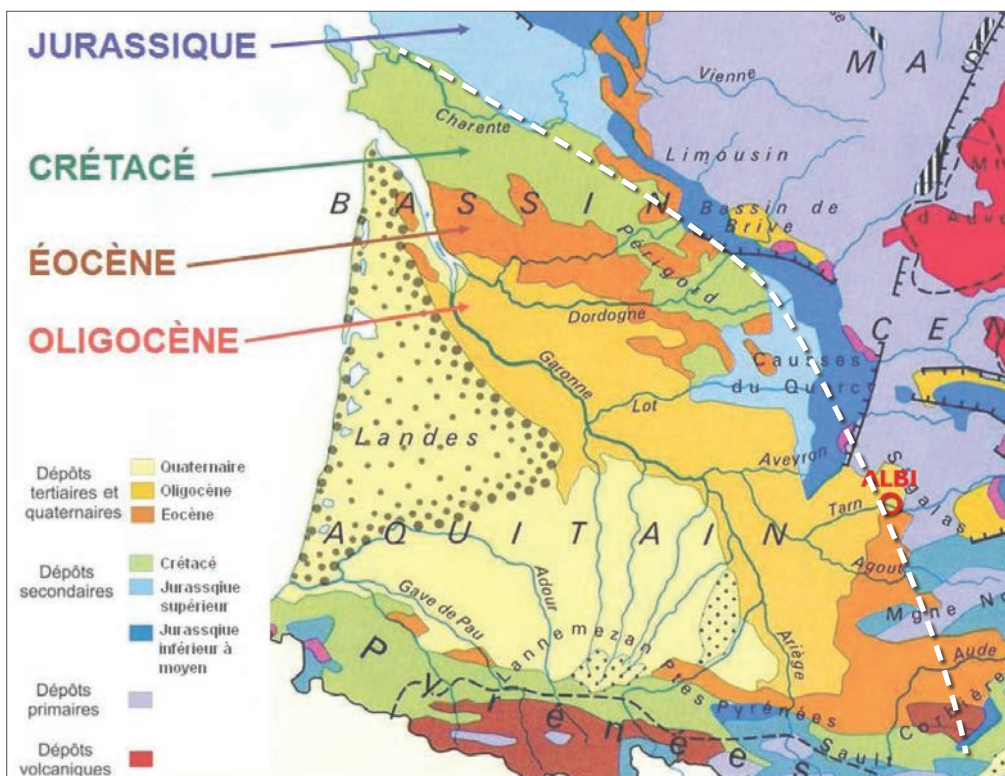


Le Saut du Sabot

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois



Le Tarn entre le Massif central et le Bassin Aquitain
Source : Atlas des paysages du Tarn



Carte géologique de l'Aquitaine - source : internet

LES QUATRE UNITÉS DE PAYSAGE DE L'ALBIGEOIS

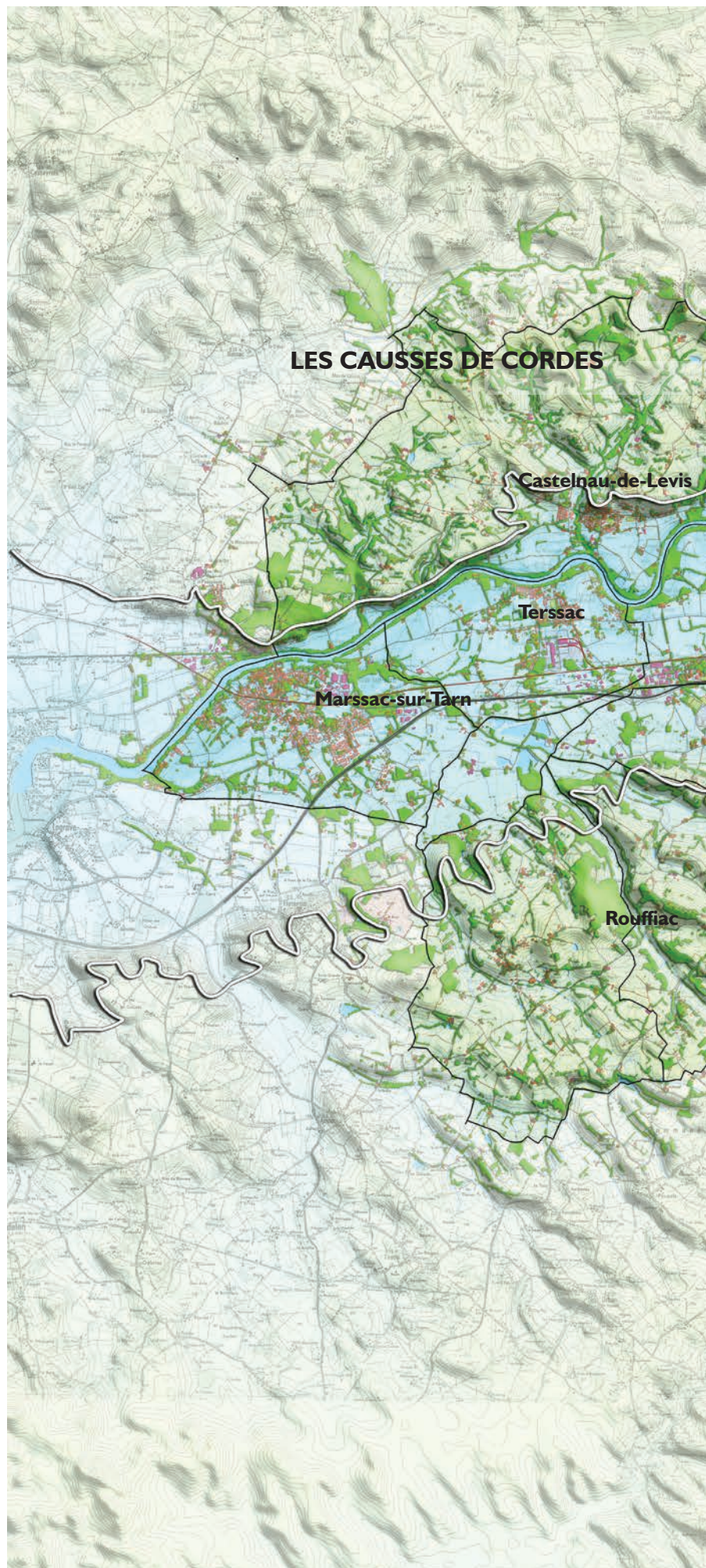
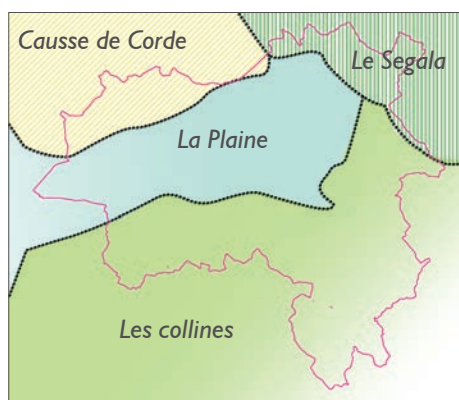
D'après l'Atlas des paysages du Tarn, on peut en compter quatre :

- **La plaine du Tarn** : elle est au coeur de l'Albigeois. Fertile et bien cultivée, avec ses beaux champs de blé, ses vignes de plus en plus nombreuses au sud, ses grasses prairies et ses frondaisons nombreuses, elle accueille aussi Albi et l'essentiel du développement de l'agglomération. Elle naît au Saut du Sabo (Arthès/Saint-Juéry) et court jusqu'aux limites aval de la Communauté d'agglomération (Marssac-sur-Tarn) sur 17 km à vol d'oiseau, pour plus de 5 km de large à la hauteur d'Albi.
- **Le plateau Cordais** : aussi appelé causse de Cordes ou causse d'Albi ; il occupe les hauteurs de la rive droite du Tarn. Dans son ensemble, le causse d'Albi couvre un quadrilatère de 20 à 25 km de côté, nettement délimité par la vallée du Tarn au sud, la cuesta de Blaye (d'Albi à Saint-Benoît-de-Carmaux) à l'est, la vallée du Cérou au nord. L'Albigeois n'occupe que la marge sud-est de ce causse, là où s'opère son basculement sur la plaine du Tarn par un haut coteau taillé à vif, de 50-80 m de dénivellation. Les communes de Lescure d'Albigeois, Albi et Castelnau-de-Lévis sont concernées. A l'est, le causse d'Albi s'achève par une cuesta (la côte de Blaye) qui fait la limite avec le Ségala. Le secteur de Notre-Dame de la Drèche marque le sud de cette cuesta qui s'allonge vers le nord - au-delà de l'Albigeois - par Cagnac, Blaye, Monestiés, Saint-Benoît-de-Carmaux.
- **Les collines du centre** : ce sont les collines molassiques qui occupent le centre du département du Tarn et plus largement une bonne partie du Bassin Aquitain. Dans le présent plan de paysage, nous les appellerons "collines de l'Albigeois". Ces formations détritiques variées sont nées de l'érosion des Pyrénées et du Massif Central, amorcée après leur soulèvement Tertiaire. Dans l'Albigeois, elles s'étendent sur la rive gauche du Tarn. Nous verrons, en détaillant leurs caractéristiques paysagères, qu'elles y dessinent trois paysages distincts, en transition avec le Massif Central : les collines rondes molassiques (Saliès, Carlus, Rouffiac, Le Séquestre), les puechs (Albi, Puygouzon, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Dénat) et les collines aplanies d'argiles à graviers (Saint-Juéry, Cunac, Cambon).
- **Le Ségala Carmausin (qu'on appellera Ségala dans la présente étude)** : Le Ségala (Ségala Quercynois, Rouergat, Tarnais, Carmausin) est un ensemble de plateaux primaires cristallins appartenant à la bordure occidentale du Massif Central, s'étirant sur 150 km. La Communauté d'agglomération, dans ses marges nord-est, ne couvre qu'une minuscule partie du Ségala Tarnais. Il concerne les communes d'Arthès et de Lescure d'Albigeois. Le Massif Central s'y amorce, avec ses reliefs à la fois aplanis, ouverts sur le ciel, et profondément creusés en combes, où l'élevage et les prairies de fauche prennent plus d'importance.

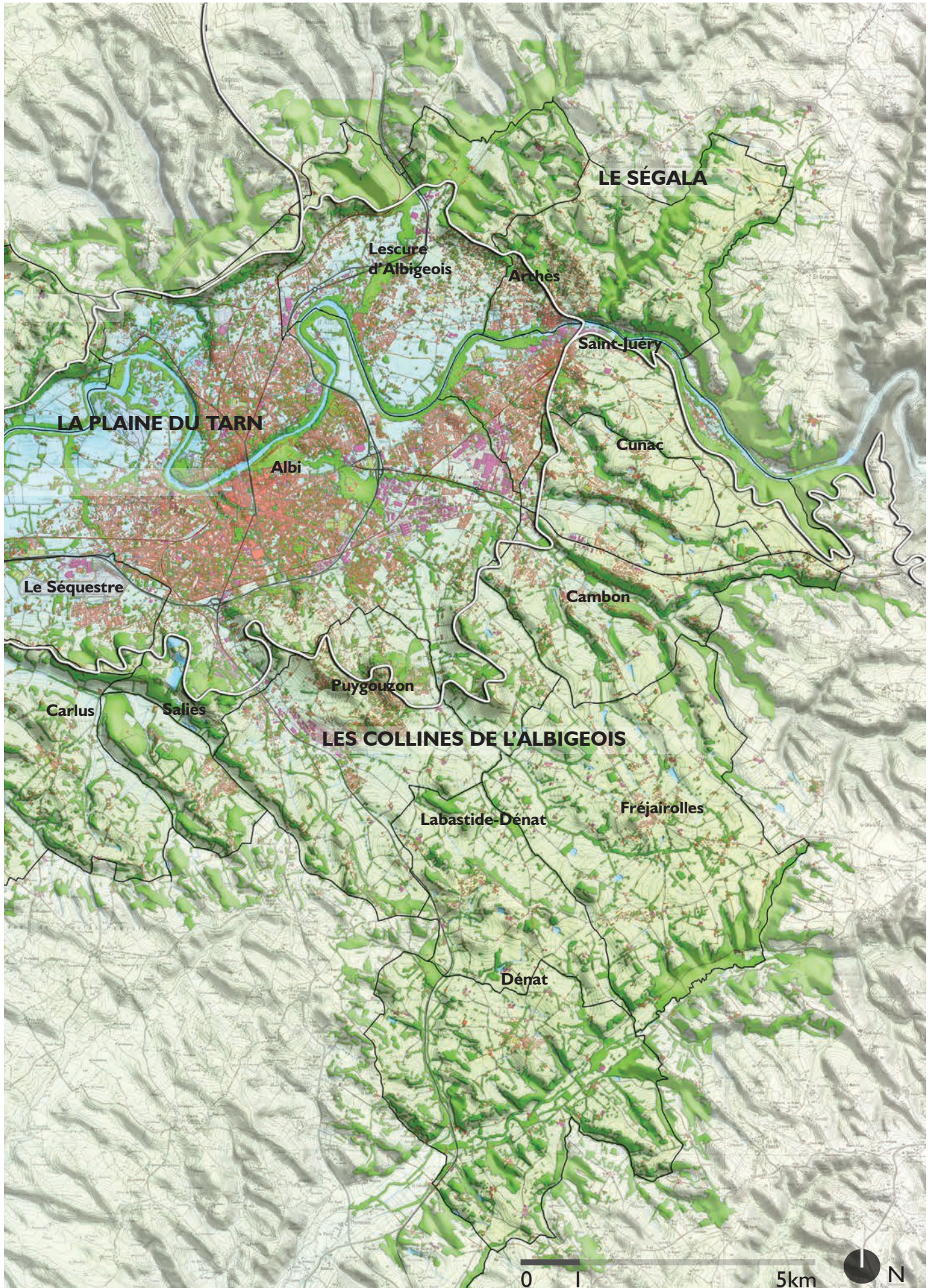
Communauté d'agglomération de l'Albigeois



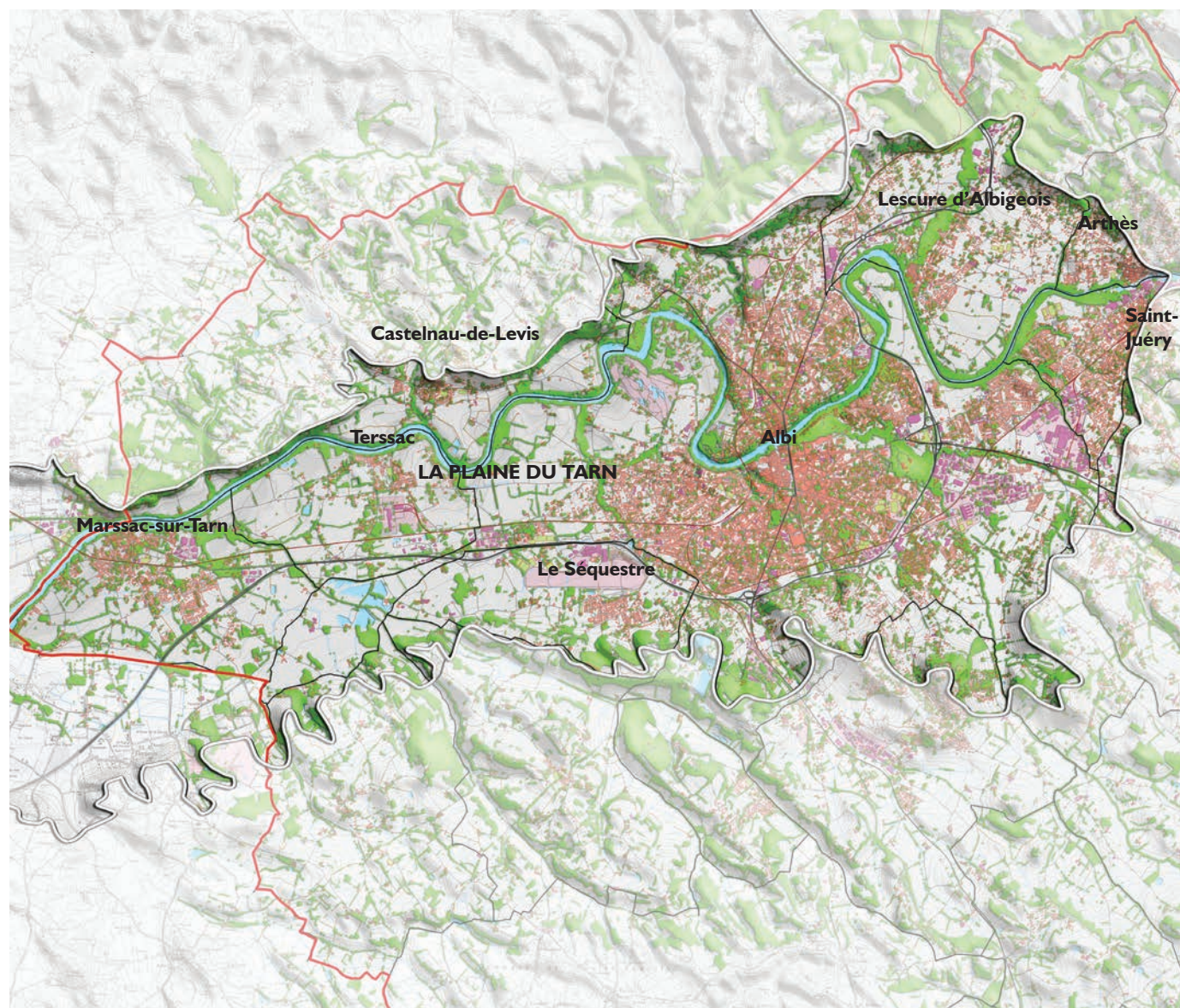
D'après Atlas des paysages du Tarn - la carte des unités de paysage source : CAUE du Tarn, CD du Tarn



Cartes des unités de paysage de l'Albigeois



LA PLAINE DU TARN



Carte de l'unité de paysage de la plaine du Tarn



SITUATION

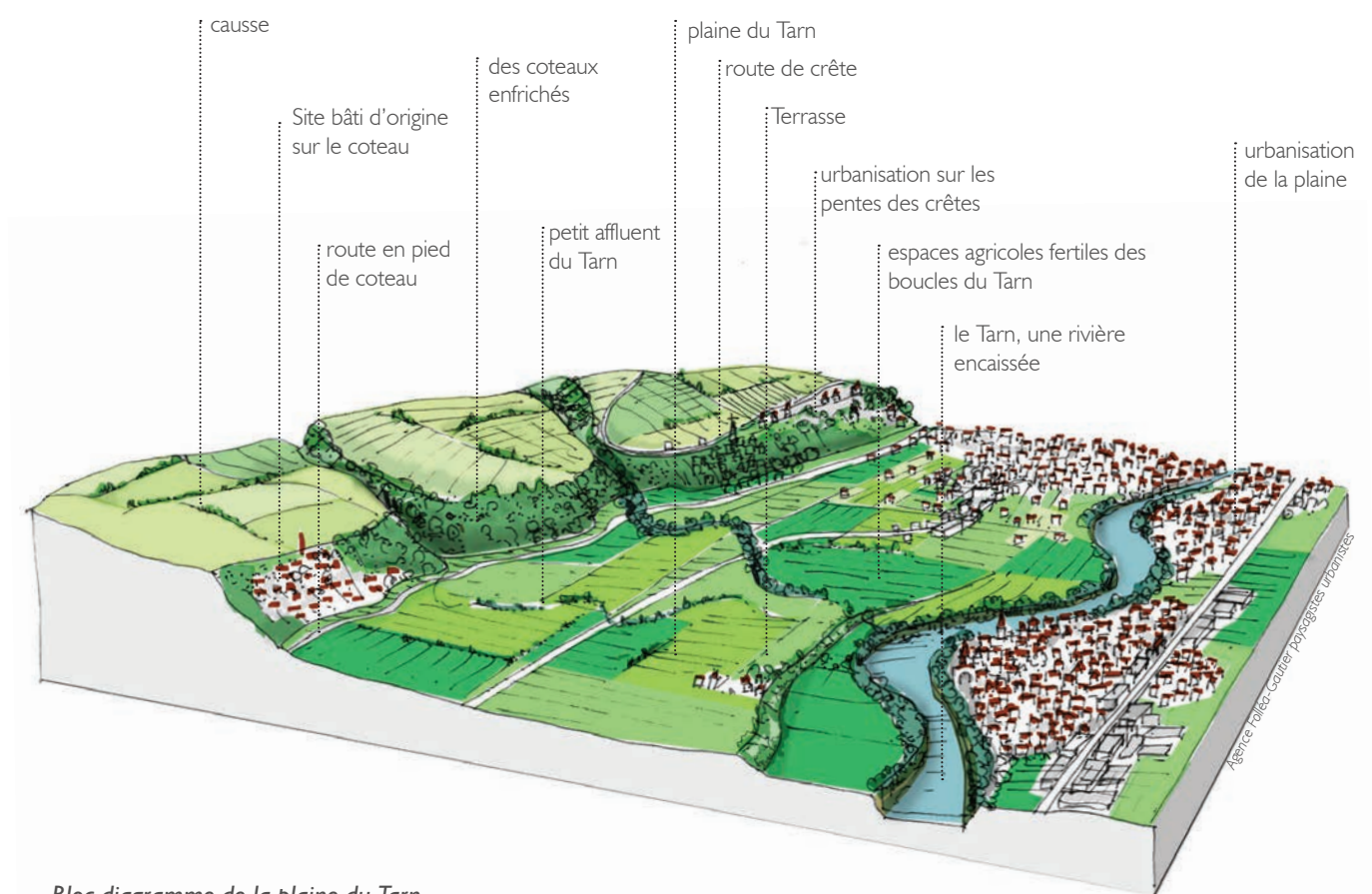
La plaine du Tarn est au coeur de l'Albigeois. Fertile et bien cultivée, avec ses beaux champs de blé, ses vignes de plus en plus nombreuses au sud, ses grasses prairies et ses frondaisons nombreuses, elle accueille aussi Albi et l'essentiel du développement de l'agglomération. Elle naît au Saut du Sabo (Arthès/Saint-Juéry) et court jusqu'aux limites aval de la Communauté d'agglomération (Marssac-sur-Tarn) sur 17 km à vol d'oiseau, pour plus de 5 km de large à la hauteur d'Albi.

COMMUNES CONCERNÉES

- Saint-Juéry
- Arthès
- Lescure d'Albigeois
- Albi
- Castelnau-de-Lévis
- Terssac
- Marssac-sur-Tarn

Albi dans sa plaine du Tarn, vue depuis les hauteurs du Séquestre





Bloc diagramme de la plaine du Tarn

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- Une plaine généreuse bordée de coteaux bien lisibles et remarquables
-



Albi au cœur de la généreuse plaine du Tarn (vue depuis le coteau de Castelnau-de-Lévis)



Castelnau-de-Lévis, dominant le Tarn, vu depuis Terssac



Le coteau du Tarn en rive droite, dont les escarpements rocheux érodés à vif signalent le causse d'Albi (vue vers le Carla - commune de Castelnau-de-Lévis- depuis la rive gauche).

► Une subtile organisation de la plaine en terrasses



La basse terrasse de Terssac (vers Les Barthariès), tirée à l'horizontale, et ouvrant des vues sur la rive opposée (rebord du causse d'Albi)

Comment se sont formées les terrasses de la plaine ?

Tout paraît tiré à l'horizontal dans la plaine, et pourtant un œil attentif distingue des paliers supérieurs, que soulignent les arbres : ce sont les terrasses alluviales. Les oscillations du niveau de base de la plaine se sont plusieurs fois manifestées au Quaternaire, avec la succession des glaciations et réchauffements ; une régression générale de la mer a eu pour résultat la mise en place d'un système de vallée à trois terrasses étagées, la plus ancienne étant la plus haute, auxquelles s'ajoutent la basse plaine des alluvions récentes.

Le palier supérieur s'étend essentiellement sur la rive droite : c'est celui de Lescure, de la zone urbaine de Cantepau et du quartier de la Madeleine (160 m). Cette plaine est fertile et bien cultivée : elle est couverte par des limons argilo-sableux fins particulièrement

favorables aux cultures maraîchères.

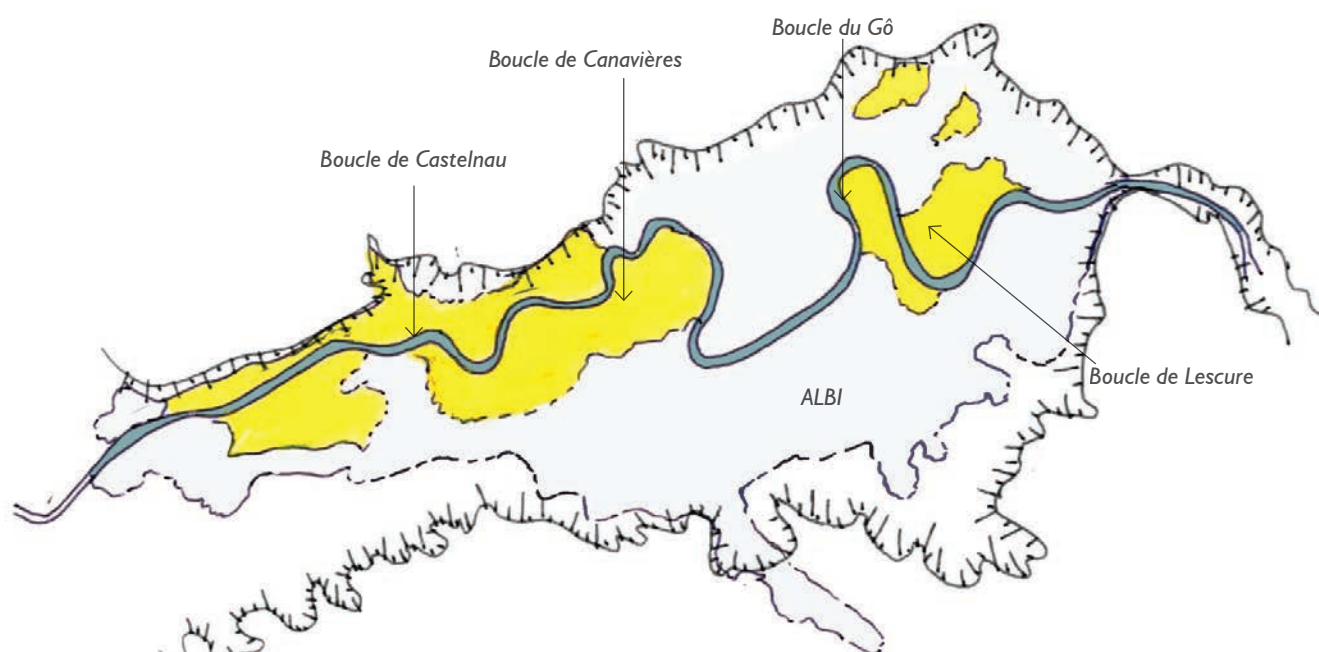
Le palier de la basse terrasse domine le Tarn de 35 m, entre les cotes 184 (Albi) et 152 (Terssac). C'est sur ce palier qu'est construite la ville d'Albi. Les eaux d'infiltration forment des nappes phréatiques qui imprègnent les graviers au-dessus d'un plancher argileux. En saison humide, ces nappes s'écoulent et forment de nombreuses sources (talus dominant le ruisseau de Caussels à la Mouline).

A l'aval de la Communauté d'agglomération, la haute terrasse (une cinquantaine de mètres) escalade les coteaux de la rive gauche vers Rouffiac/Florentin (cote 205m), avec ses galets de quartz, ses sables, ses limons siliceux moins fertiles que ceux de la basse terrasse, portant des bosquets de chênes et des vignes.

► Des espaces agricoles fertiles, mieux préservés à l'intérieur des boucles du Tarn



Des espaces agricoles fertiles mais sous pression d'urbanisation : ici un champ de céréales cerné par l'urbanisation des lotissements (Marssac)



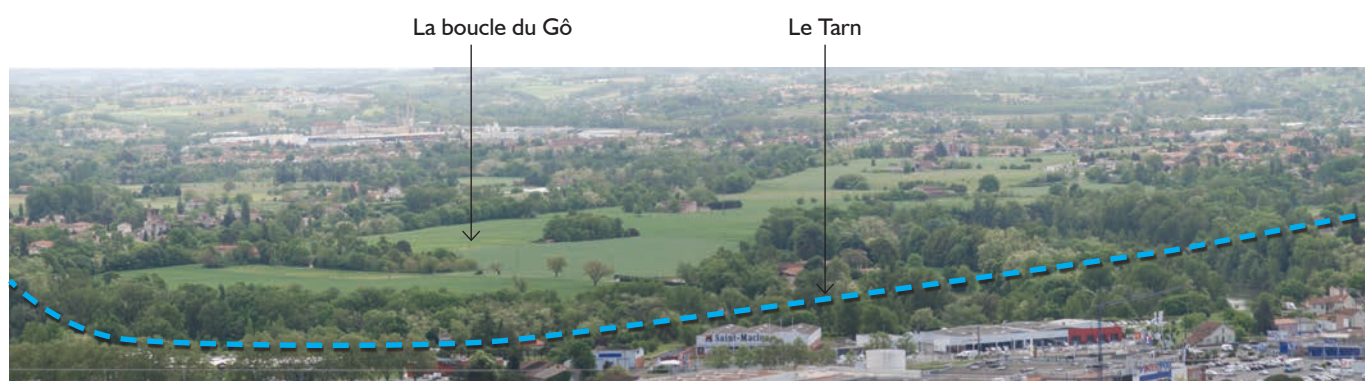
Les emprises agricoles préservées des boucles du Tarn - schéma



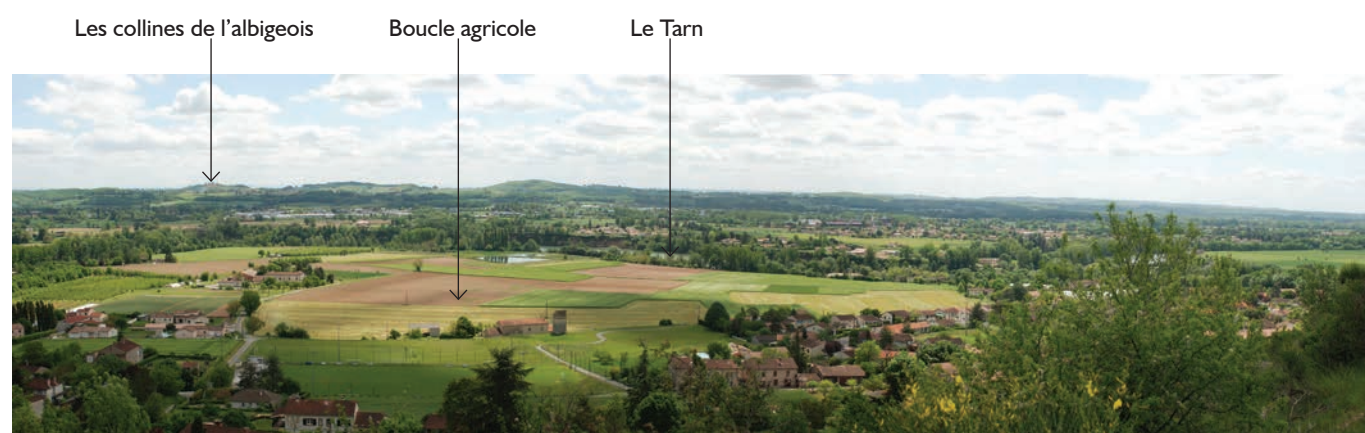
Des cultures maraîchères encore existantes, sur la commune de Lescure d'Albigeois (le Jardin de Lescure)



Les boucles du Tarn, épargnées par les voies de circulation principales, sont moins urbanisées et présentent des paysages agricoles plus vastes et mieux préservés. Ici dans la boucle de Lescure d'Albigeois



La boucle du Gô, qui préserve bien les espaces agricoles en son sein, nettement moins urbanisés qu'ailleurs dans la plaine et composant, à cette saison, une grande tache verte bien lisible.



Une autre boucle du Tarn où s'étendent de beaux espaces agricoles préservés : la boucle de Castelnau-de-Lévis

Les sols fertiles de la plaine du Tarn

Les sols de la basse plaine sont très fertiles ; ce sont des sols bruns, riches en éléments car ils n'ont pas été lessivés. Ils sont occupés par des cultures maraîchères, des céréales, des vergers et de la vigne. A Lescure, la culture de l'oignon était célèbre jusqu'à une période récente, avec des récoltes vendues jusque dans l'est de la France et en Allemagne.

Les boubènes des terrasses, plus anciennes et évoluées que les sols de la basse plaine, sont en revanche moins fertiles, souvent occupés par des bois et des forêts.

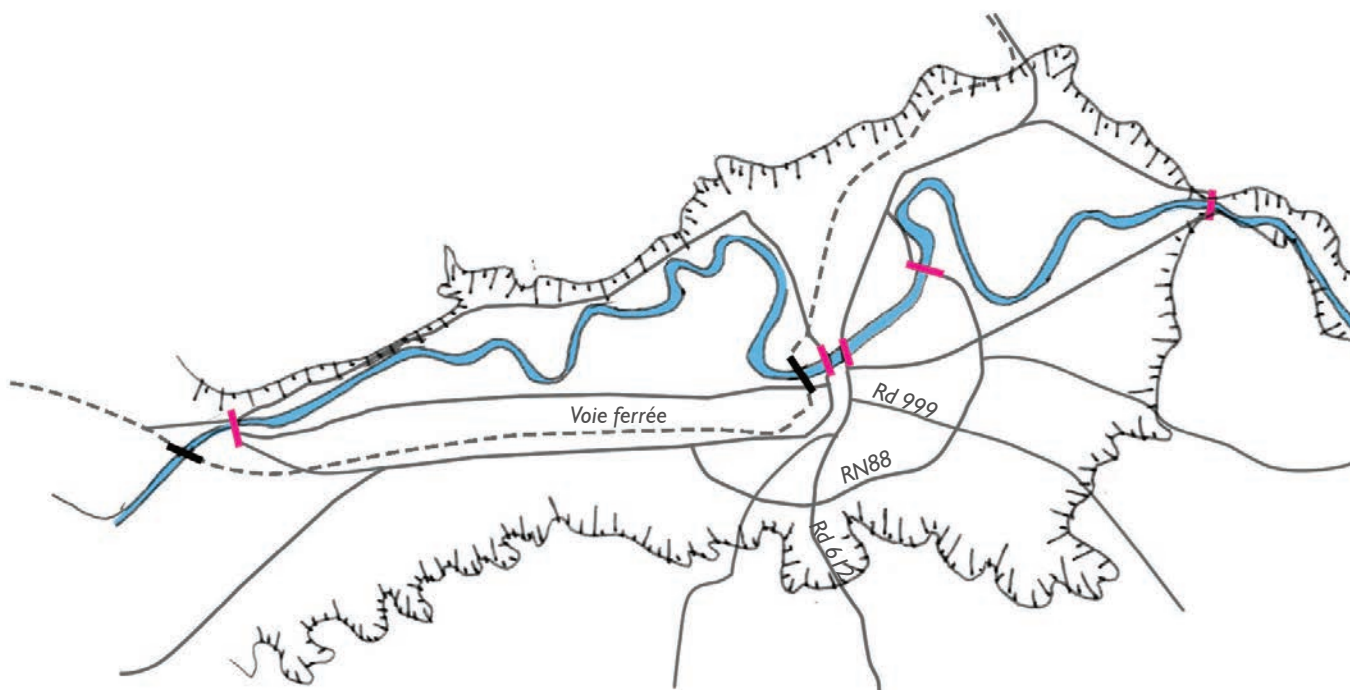
► Une rivière encaissée, excessivement discrète et peu franchissable



Le Tarn, profondément encaissé dans des rives raides : cela rend la rivière discrète dans le paysage et difficilement appropriable pour les usages de loisirs (ici sur la commune de Lescure d'Albigeois)



Le pont de Marssac-sur-Tarn un des cinq ponts routiers de la Communauté d'agglomération



Points de franchissements du Tarn : en rose les ponts routiers, en noir les franchissements de la voie ferrée - schéma

Encadré Pourquoi le Tarn est-il si encaissé dans sa plaine alluviale ?

Pour Mengaud, «l'observateur non prévenu est étonné lorsqu'il traverse la plaine uniforme des alluvions récentes, de voir sa route barrée brusquement par le fossé profond dans lequel coule la rivière».

Ce fossé de 10 à 20 m forme un vrai petit canyon. La rivière a en fait repris son creusement sous son lit

majeur, dans les molasses, du fait de la migration vers l'aval du confluent avec la Garonne (vers Moissac). En termes de paysage, l'encaissement du Tarn rend la rivière discrète et ses berges sont difficiles d'appropriation pour les usages de loisirs (promenade, baignade, pique nique etc).

-
- Le Saut du Sabo, un site emblématique du Tarn qui marque spectaculairement l'ouverture de la plaine du Tarn
-



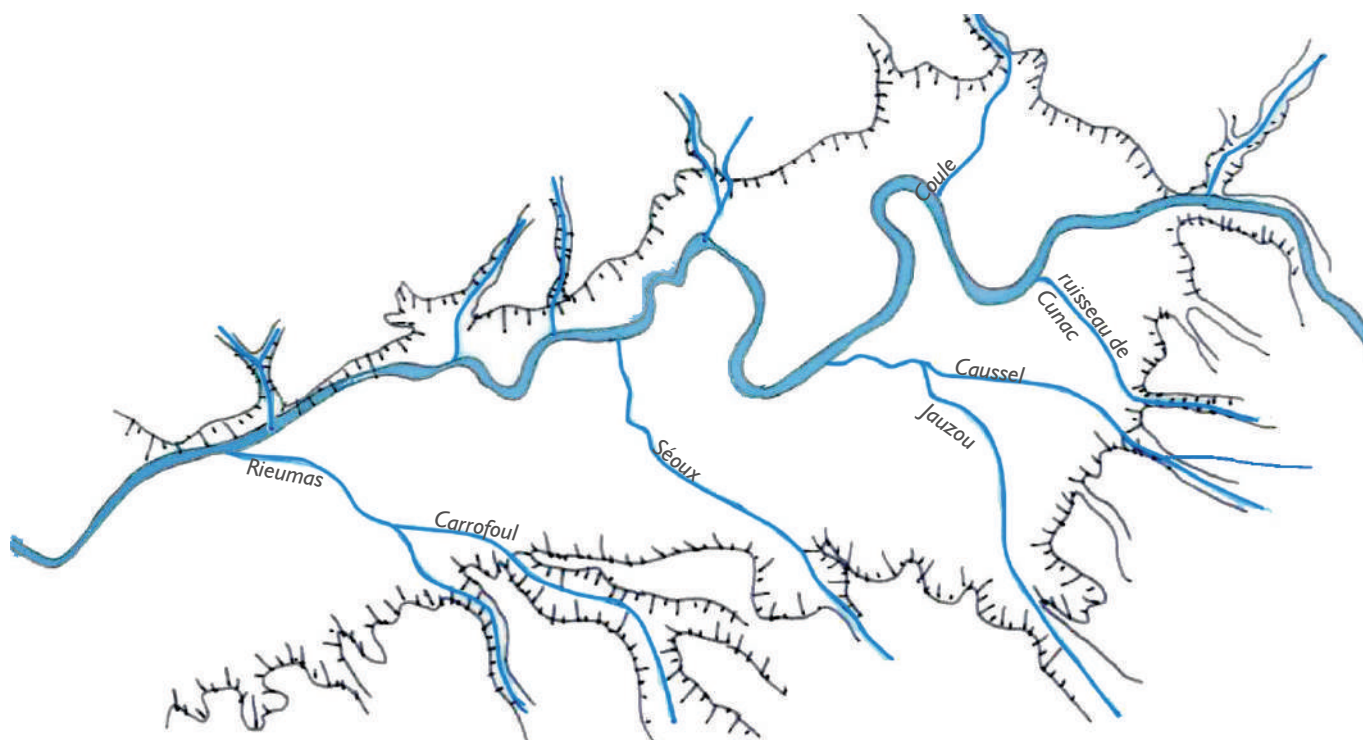
Occupés autrefois par les usines métallurgiques, les bâtiments industriels du Saut du Sabo abritent aujourd'hui de nouvelles activités, notamment l'atelier de création artistique Casimir Ferrer et le Musée du Saut du Tarn, installé dans une ancienne centrale hydroélectrique.

Comment expliquer l'étonnant site du Saut du Tarn ?

La chute du Saut du Sabo, ou Saut du Tarn, avec ses 17m de dénivelé, accélère brutalement le débit du Tarn en un torrent bouillonnant. Elle est due au contact, dans le lit de la rivière, des schistes résistants de l'amont et des molasses tertiaires plus tendres de l'aval.

Par érosion régressive, le Tarn a scié, dans le seuil rocheux, une gorge de raccordement, où bouillonnent les hautes eaux.

► Des affluents modestes mais précieux



Les multiples petits affluents du Tarn traversant la plaine



Le franchissement du discret Séoux vers Bourdès (commune d'Albi)



Le ruisseau de Causse a fait l'objet d'un aménagement de chemin piétonnier sur 4 km jusqu'en coeur de ville d'Albi : c'est l'Echappée Verte

► Une urbanisation marquée, qui domine l'occupation de la plaine



Albi étalée dans la plaine du Tarn, vue depuis les coteaux de Puygouzon

► Une urbanisation récente qui surconsomme les espaces agricoles fertiles de la plaine



Urbanisation diffuse récente dans la plaine agricole, vers Arthès/Lescure d'Albigeois

► Une urbanisation récente qui gagne les coteaux et tend à les fragiliser



Les coteaux de la vallée du Tarn au sud d'Albi, touchés par l'urbanisation diffuse banalisante (vers Ranteil)



Des erreurs d'urbanisation récente en crête et sur pentes, coteau sud d'Albi (vers Ranteil). les maisons en piémont ne posent pas de problème.



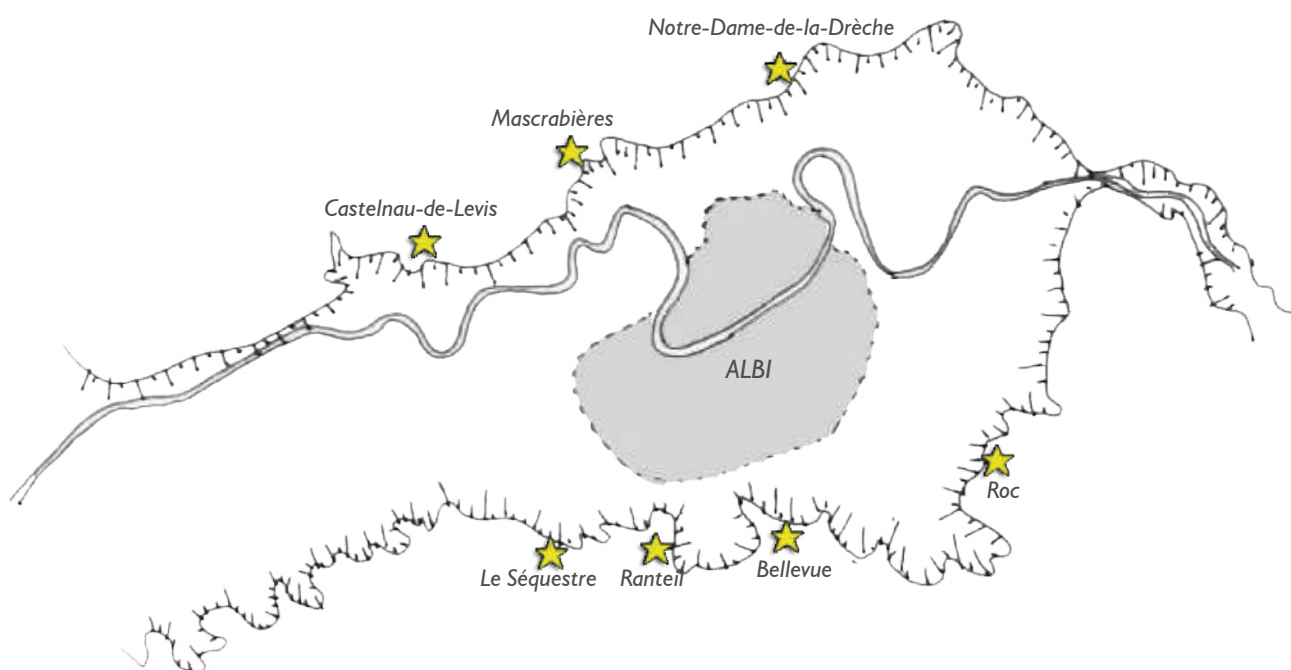
Problème d'urbanisation récente à mi-pente et en crête, sur le coteau de la vallée du Tarn, vers Arthès/Lescure d'Albigeois



Problème d'urbanisation en ligne de crête (commune d'Albi, en limite de la commune de Lescure d'Albigeois)



Une seule construction peut suffire à fragiliser grandement le paysage des coteaux sur le Tarn (ici sur le coteau de Castelnau-de-Lévis)



Principaux coteaux dominant la plaine d'Albi - schéma

Les précieux coteaux d'Albi

La ville d'Albi est dominée sur la rive droite par les coteaux blancs de la Drèche (265 m), Mascrabières (270 m), Castelnau-de-Lévis (240 à 220 m), et sur la rive gauche par ceux du Roc (283 m), de Bellevue, Lavazière (262 m), Ranteil (260 m) et du Séquestre.

Ces coteaux constituent les précieux et fragiles horizons de la ville. Attractifs pour les vues larges qu'ils offrent, ils tendent à être colonisés par un habitat banal alors même qu'ils constituent un écrin vert remarquable et très perceptible.



Les coteaux bocagers remarquables et préservés de la plaine du Tarn, au-dessus du village du Séquestre (puech de la Gardie).

-
- Un patrimoine bâti remarquable, magnifié par les tons chauds de la brique
-



L'église de Marssac-sur-Tarn



Ponctuellement, quelques formes urbaines particulières se distinguent, offrant souvent des ambiances de qualité, comme ici la cité ouvrière de Catussou à Saint-Juéry

► Albi, phare de l'Albigeois, un patrimoine construit remarquable



Le cloître Saint-Salvi à Albi



Albi, cathédrale Sainte-Cécile et bords du Tarn, vus depuis le Pont Vieux

► Albi, des équipements et espaces publics reconquis et valorisants



Le théâtre d'Albi, scène nationale, construit dans le quartier des Cordeliers par D. Perreau et inauguré en 2014.

ENJEUX

► Enjeux de protection/préservation

- Les coteaux qui dominent la plaine du Tarn : protection contre l'urbanisation, gestion des milieux (pelouses calcaires, friches à genévriers, ...)



Enfrichement et fermeture progressive du coteau dominant Albi en rive droite : une gestion à redynamiser



Exemple de séquence de coteau plus particulièrement sensible : dans l'axe des ponts (Marssac-sur-Tarn)

- Les espaces agricoles : protection contre l'urbanisation diffuse surconsommatrice d'espace, encouragement au maraîchage, circuits courts
- Les alignements d'arbres (platanes) qui accompagnent les grandes voies d'entrées de villes : identification, préservation et gestion dans le cadre d'un plan d'ensemble 'paysage et sécurité'



Vente directe de produits agricoles à Marssac



Entrée d'Albi par la RD 999, plantée d'alignement de platanes

- Les vues sur le Tarn : identification et protection aux documents d'urbanisme



Cas d'une vue sur le Tarn qui disparaît avec la construction de la maison neuve, dans l'axe d'une petite route (Marssac)

► Enjeux de valorisation/création

- Les points de vue remarquables sur la plaine du Tarn et Albi depuis les rebords des coteaux du Tarn : création, mise en valeur, apport d'information, de lecture et d'interprétation du paysage



Exemple de point de vue à valoriser sur Marssac-sur-Tarn



Exemple de point de vue à valoriser : première vue sur Albi et le clocher de Sainte-Cécile depuis la RD 84

- Les bords du Tarn vers Marssac, moins encaissés, plus appropriables pour les loisirs : acquisitions, gestion



Les bords du Tarn à Marssac



Un exemple rare d'espace public en bord de Tarn, qui mérite d'être géré (ouverture visuelle) avec des essences mieux adaptées aux bords de l'eau que les cèdres et résineux (Marssac)



Un autre exemple de fenêtre dominante sur le Tarn, à Lescure d'Albigeois

- Les ruisseaux et fossés dans la plaine : plantations d'accompagnement (alignements, ripisylves, ...), et passage de circulations douces



Un exemple de fossé souligné par une plantation de peupliers (Marssac)



Les bords des petits affluents du Tarn constituent naturellement des «coulées vertes» à valoriser (ici le Caussels près du cimetière des Planques, Albi)

- Les bords du Tarn d'Albi : création de boucles continues rive droite/rive gauche à la faveur de la réalisation de la Passerelle sur le pont ferroviaire



La création d'une passerelle piétonne sur le pont ferroviaire (à droite), projet remarquable, ouvre des opportunités de circulations douces en boucles sur les deux rives du Tarn



Blocage des promenades par des emprises privées en bord de Tarn rive droite, Albi

- Les vues sur Albi depuis les bords du Tarn : identification des points de vue, préservation aux documents d'urbanisme (inconstructibilité) et mise en valeur (belvédère)



Exemple de vue remarquable sur le paysage urbain d'Albi avec le Tarn (rue de Gardes)

- Les talus des terrasses : identification aux documents d'urbanisme, préservation de leurs abords (inconstructibilité), passage de circulations douces, gestion des arbres, mise en valeur de points de vue



Exemple de rebord de terrasse remarquable avec une ouverture visuelle sur Albi et Sainte-Cécile. Le chemin de Canavières passe dessus

- Les continuités paysagères (visuelles et physiques) reliant Albi à son territoire (trame verte et bleue + circulations douces + vues) : identification aux documents d'urbanisme, création de continuités écologiques et/ou douces

Le Tarn



Exemple de continuité visuelle vers Albi centre, vue de la rive gauche (Canavières) ; il ne manque plus que la continuité physique (passerelle sur le Tarn ?)



Autre exemple de continuité paysagère, avec vue sur Sainte-Cécile depuis la rive droite (quartier de Cantepau), rue Paul Bermond)

- Le secteur de Canavières-Bas : reconquête paysagère
- Le site du Saut du Sabo : poursuite de la valorisation du site et des bâtiments, maîtrise qualitatives des installations artisanales et commerciales (garages, publicités et enseignes, aménagements architecturaux, ...)



Le fond de la boucle de Canavières, à réhabiliter



A la jonction exacte du Massif Central et du Bassin Aquitain, le site spectaculaire du Saut du Sabo est symbolique du département du Tarn tout entier

► Enjeux de réhabilitation/requalification

- Les espaces publics des villages à caractère routier : requalification au bénéfice de la vie locale, des modes doux et des habitants



La place de l'église de Tersac à requalifier



Espace public à valoriser au pied des portes du vieux Lescure d'Albigeois (tour de l'Horloge)



Cas d'espace public méritant une revalorisation d'ensemble (Marssac-sur-Tarn)



Saint-Juéry : très bel exemple de requalification d'espaces publics

- Les anciens bâtiments industriels en bord de Tarn (Albi) : réhabilitation



Anciens bâtiments industriels à l'aval d'Albi, à l'architecture remarquable

- Les anciennes emprises ferroviaires : réhabilitation pour les modes doux ou TCSP



Ancienne voie ferrée ici dans la ZI Saint-Antoine/Albi est - Saint-Juéry

- Les entrées de ville d'Albi : reconquête paysagère générale



Les clôtures publicitaires du circuit du Séquestre : peu avenantes pour l'entrée de ville par la RN 88



Envahissement de panneaux publicitaires le long de la RN 88 en entrée d'Albi par le nord



Entrée de ville banale d'Albi par la RD 999 (vers le Rivayrolle, commune d'Albi)



Deux cas de voies d'entrée/sortie d'Albi à valoriser : l'architecture qui les bordent est de qualité mais l'ensemble est trop minéral et insuffisamment séquencé (avenue Maréchal Foch, RD988, (à gauche) et avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny (à droite)



Des linéaires d'activités autour des grandes voies d'arrivée sur Albi, banalisantes et peu attractives (ici le long de la RN 88, arrivée par l'ouest)

- Les zones d'activités, bâtiments et abords : requalifications paysagères



Activités au bord de la RN 88, méritant requalification paysagère (Lescure d'Albigeois)



LE CAUSSE DE CORDES



Carte de l'unité de paysage du causse de Cordes

0 1 4km N



Les vastes et lumineuses étendues du causse d'Albi, vers Castelnau-de-Lévis

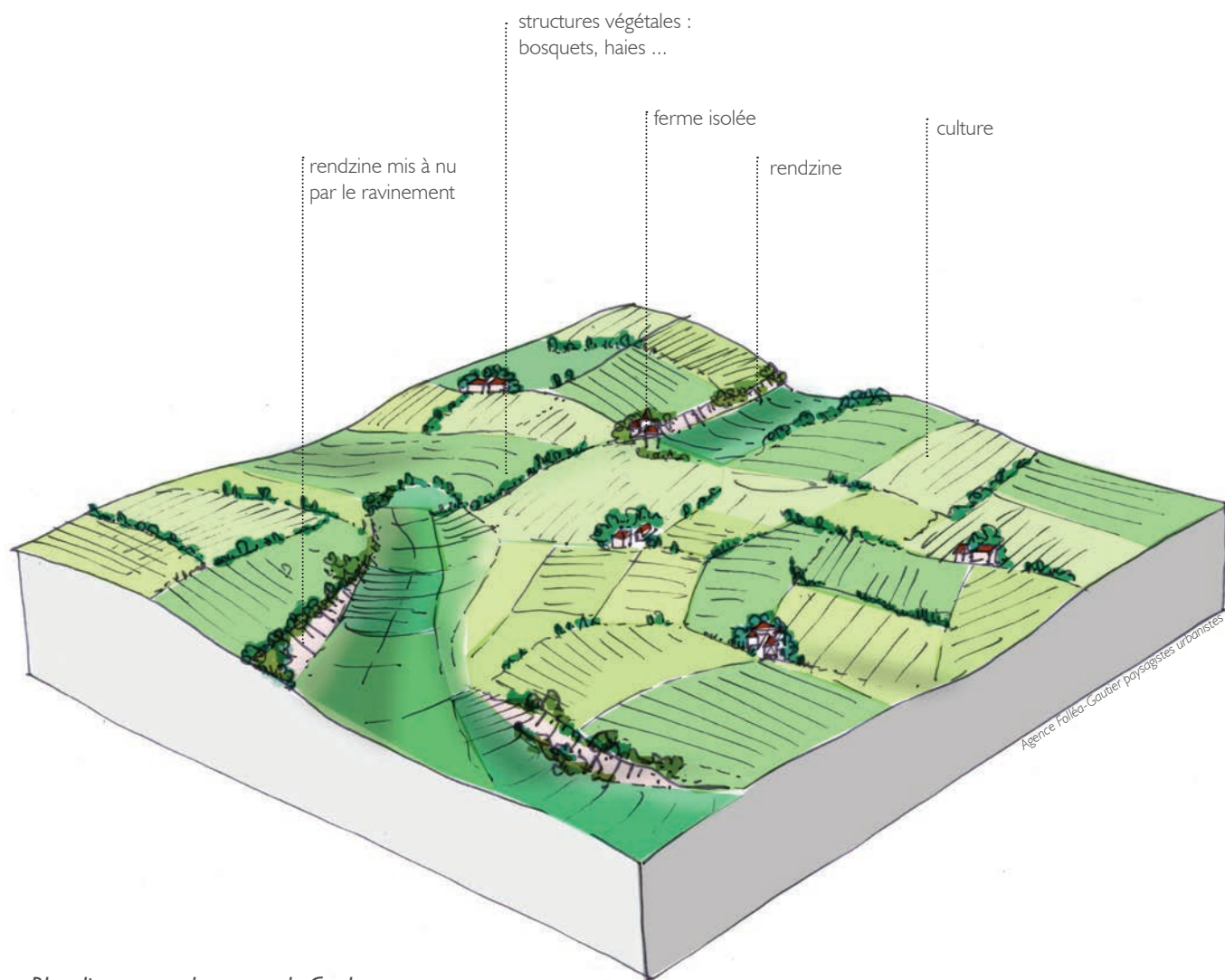
SITUATION

Le causse d'Albi, ou Causse de Cordes, occupe les hauteurs de la rive droite du Tarn. Dans son ensemble, il couvre un quadrilatère de 20 à 25 km de côté. Il est nettement délimité par la cuesta de Blaye à l'est (d'Albi à Saint-Benoît-de-Carmaux), qui fait la limite avec le Ségala. Le secteur de Notre-Dame de la Drèche marque le sud de cette cuesta qui s'allonge vers le nord - au-delà de l'Albigeois - par Cagnac, Blaye, Monestiés, Saint-Benoît-de-Carmaux. Au nord il s'arrête à la vallée du Cérou. A l'ouest ses limites se fondent en douceur dans le Gaillacois.

L'Albigeois n'occupe que la marge sud-est de ce causse, là où s'opère son basculement sur la plaine du Tarn par un haut coteau taillé à vif, de 50-80 m de dénivellation.

COMMUNES CONCERNÉES

- Castelnau-de-Lévis
- Albi
- Lescure d'Albigeois



Bloc diagramme du causse de Cordes

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

► Un paysage agricole varié de grande qualité



La variété des reliefs et des sols, vallonnés par les affluents du Tarn, favorisent la richesse paysagère, avec des champs entrecoupés de bosquets, haies et friches calcicoles. Ici vers les Nouyrissous (Castelnau-de-Lévis).

► Des traces de causses au milieu des étendues cultivées



Le causse d'Albi offre des terres suffisamment fertiles pour un large développement de cultures agricoles, qui le distinguent nettement des grands causses du Massif Central, aux sols plus maigres et aux processus karstiques beaucoup plus marqués. Quelques traits de caractère de causse se lisent néanmoins dans le paysage. Ici les terres blanches des champs, qui trahissent l'omniprésence du calcaire (vue vers Pradals).

Badlands



Le grand paysage du causse, avec Castelnau à l'horizon et des badlands au premier plan, où le calcaire est à nu.

Quels sont les sols du causse d'Albi ?



Rendzines grises et blanches, mises à nu par le ravinement en tête de pente (vers Pradals - Castelnau -)

Le calcaire de Cordes ou d'Albi s'est déposé au Tertiaire (Oligocène - Stampien) au fond d'un lac creusé dans les molasses dont les eaux, riches en mollusques, étaient relativement chaudes et abritaient crocodiles et tortues.

Sur les replats à maigre végétation, les hauts de pente dénudés, ces calcaires donnent des sols peu épais, caillouteux, sans horizons distincts : les rendzines grises ou blanches très pauvres en matière organique. Des ravinements aux sillons rouges et blanchâtres en «badlands» attaquent les calcaires marneux dans ces hauts de pente. La végétation naturelle est calcicole, formant une garrigue à genévriers, associant les

genêts d'Espagne, buis, chênes pubescents. Elle subsiste sur ces replats et hauts de pentes peu riches en terre végétale et délaissés par l'agriculture.

Sur les pentes ou à flanc de coteaux, dans les bas-fonds, les rendzines sont plus riches en matière organique : ce sont des rendzines noires. Les cultures parviennent ainsi à occuper une grande place, qui distinguent ce causse des Grands Causses ou des Causses du Quercy aux grandes étendues de pelouses essentiellement consacrées à l'élevage ovin.

On retrouve le calcaire de Cordes dans les constructions, fermes et châteaux entre Albi et Cordes.

► Castelnau-de-Lévis, site bâti remarquable de l'Albigeois



Le château de Castelnau-de-Lévis, dominant le village et la plaine du Tarn de son étrange silhouette particulièrement fine et élancée.

D'où vient le château de Castelnau-de-Lévis ?

Le causse d'Albi se termine sur la vallée du Tarn par un rebord abrupt de 50-80 m de dénivellation. Des ruisseaux venus du nord ont largement découpé le talus et ont souligné des éperons favorables aux implantations défensives, tel celui de Castelnau-de-Lévis. Le château y a été construit au XIIe siècle par le ministre de Raymond VII, Sicard Alaman. Cette place forte («Castelnau de Bonafous» à l'origine) devait s'affirmer politiquement et militairement face aux possessions royales, de l'autre côté du Tarn. Au XIXe siècle, le château tombe en ruine, transformé en «carrière» par ses derniers propriétaires. Les vestiges sont classés en 1909 et propriété de la commune depuis 1987.

► Un balcon spectaculaire sur Albi et la plaine du Tarn, desservi par des petites routes pittoresques



Une vue superbe sur la plaine du Tarn et Albi, depuis les environs du Verdier (Castelnau-de-Lévis)



Une petite route du coteau du Tarn vers Mascrabières

► Un balcon fragile soumis à la pression d'urbanisation



Une seule maison peut suffire à dégrader le coteau du causse d'Albi sur la plaine du Tarn. Ici sur le coteau de Castelnaud-de-Lévis vers Tarssac.



L'urbanisation diffuse au fil des petites routes longeant le rebord de coteau masque les vues et banalise le paysage dans un secteur remarquable. Ici vers Le Sibadou (Castelnaud).



L'urbanisation en rebord du coteau du Tarn pose un double problème de paysage : ces deux photos représentent le même linéaire bâti, la première prise depuis la plaine, la seconde prise depuis le coteau :

- depuis la plaine, l'urbanisation apparaît très fortement dans le paysage et le banalise (ici à la sortie de Lescure d'Albigeois)
- depuis le coteau, l'urbanisation confisque les vues sur la plaine depuis l'espace public de la petite route. Le paysage n'est plus perceptible.



ENJEUX

► Enjeux de protection/préservation

- Le rebord du coteau de la plaine du Tarn : protection contre l'urbanisation linéaire au fil des petites routes, gestion des espaces ouverts pour maintenir les vues
- Les petites routes de desserte : préservation des arbres et talus qui les accompagnent



La gestion du coteau du Tarn est essentielle pour la préservation de vues de qualité sur la plaine et sur Albi



Des noyers et fruitiers accompagnent agréablement la petite route d'arrivée sur Castelnau-de-Lévis, vers Bellevue

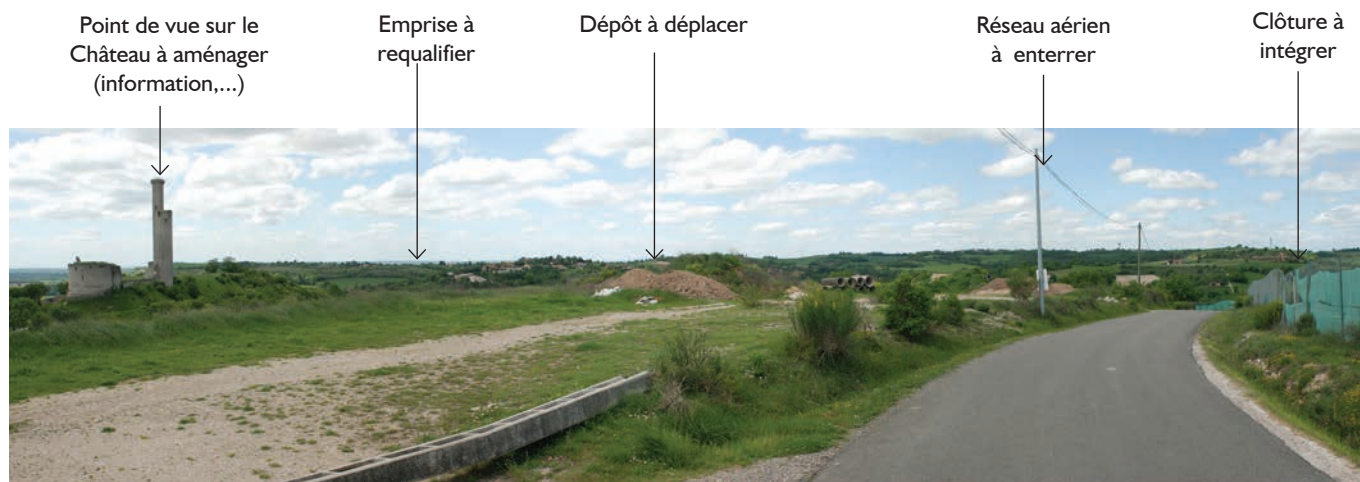
► Enjeux de valorisation/création

- Les ouvertures visuelles remarquables sur Albi et la plaine du Tarn : création de points de vue valorisants, apport d'information et de lecture/interprétation du paysage



Une vue sur Marssac-sur-Tarn depuis les pentes du coteau méritant une mise en valeur touristique et paysagère

- Les ouvertures visuelles sur le château de Castelnau : mise en valeur de points de vue



Un point de vue sur Castelnau à revaloriser aux abords du terrain de cross

- Les abords du château de Castelnau : liens avec le village, préservation et mise en valeur des environs
- Les petites routes longeant le rebord du coteau du Tarn : valorisation en véloroute-voie verte, priorité modes doux



Le chemin de Canteperlic, dominant remarquablement Albi et la plaine du Tarn, et méritant une mise en valeur au bénéfice des modes doux (commune d'Albi)

- L'espace d'accueil de ND de la Drèche : revalorisation paysagère, réduction des surfaces bitumées, aménagement des stationnements... à l'occasion des restaurations en cours (étanchéités toitures)



Les larges surfaces bitumées de l'accueil de ND de la Drèche banalisent l'espace et ne contribuent pas à valoriser le patrimoine architectural et la qualité d'accueil

- Les abords de ND de la Drèche : protection des espaces agricoles, mise en valeur paysagère : plantations d'arbres isolés et de haies, circuits de promenades, points de vue, ...



Le site agricole de ND de la Drèche, de qualité et méritant d'être valorisé

► Enjeux de réhabilitation/requalification

- Les abords du terrain de cross de Castelnau-de-Lévis : revalorisation paysagère (clôtures, érosion, bâtiments préfa...)

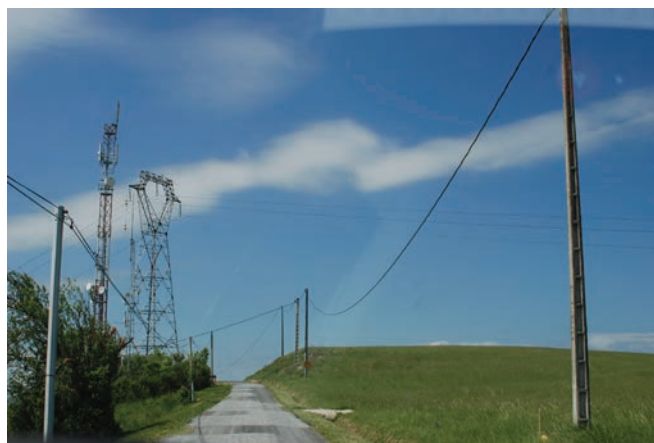


Le terrain de cross de Castelnau-de-Lévis

- Les abords des petites routes longeant le coteau du Tarn : requalification des linéaires urbanisés (plantations en pied de clôtures, ...), enterrement des réseaux aériens, ...



Des aménagements privés (ici des clôtures) qui bloquent les vues et banalisent le paysage parcouru au fil de la petite route des coteaux du Tarn



Des réseaux aériens sur le coteau du Tarn, particulièrement sensibles dans le grand paysage de l'Albigeois, et méritant d'être enterrés

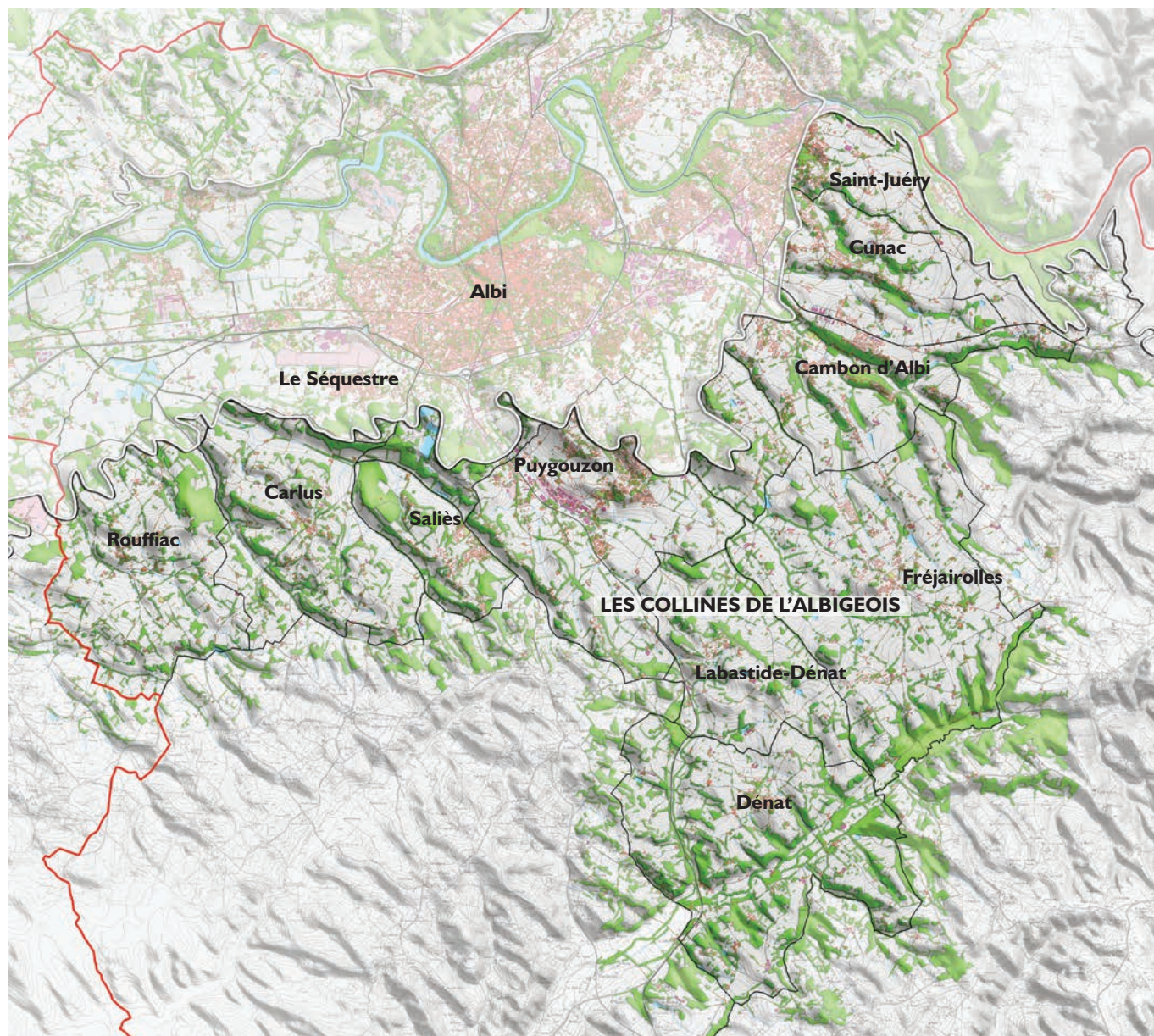
- L'urbanisation diffuse récente : recomposition de transition plantées avec l'espace agricole (lisières)



L'urbanisation récente tend à fragiliser les paysages en étant diffuse et posée sans transition dans l'espace agricole ; ici vers Le Sibadou (Castelnau-de-Lévis)



LES COLLINES DE L'ALBIGEOIS



Carte de l'unité de paysage des collines de l'Albigeois

0 1 4km N



Les collines de l'Albigeois, paysage agricole remarquable (ici vues depuis les hauteurs du Séquestre)

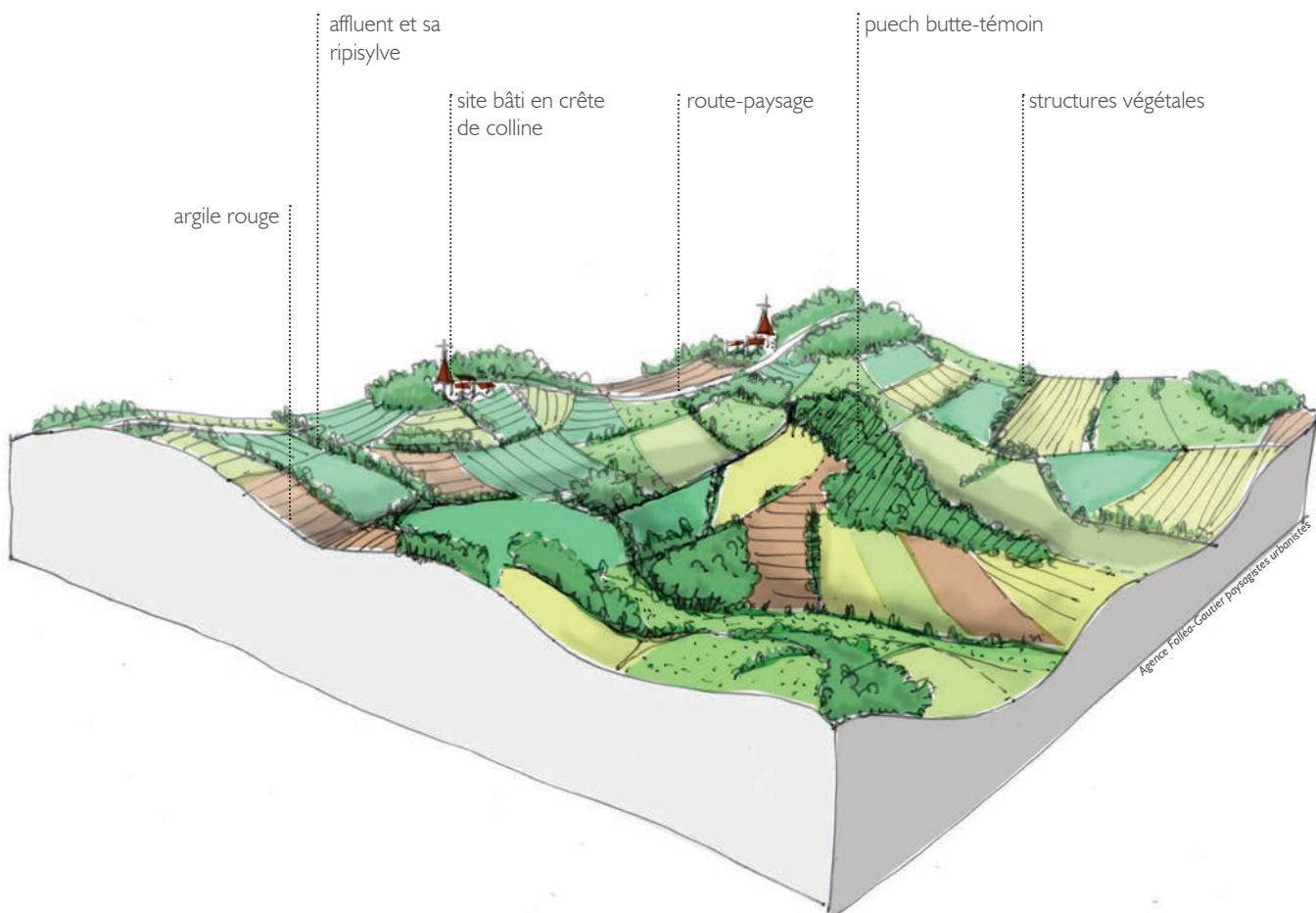
SITUATION

Nées de l'érosion des Pyrénées et du Massif Central, amorcée après leur soulèvement Tertiaire, les collines de l'Albigeois appartiennent au vaste ensemble des collines molassiques qui couvrent une bonne partie du Bassin Aquitain, formant les pays de l'Agenais, de l'Armagnac, des coteaux de Gascogne, du Lauragais notamment.

Dans l'Albigeois, elles s'étendent sur la rive gauche du Tarn. Elles y présentent l'originalité de prendre trois formes distinctes bien lisibles dans le paysage, en transition avec le Massif Central : les collines rondes molassiques de Saliès, Carlus, Rouffiac, Le Séquestre ; les puechs d'Albi, Puygouzon, Fréjairrolles, Labastide-Dénat, Dénat ; et les collines aplanies d'argiles à graviers de Saint-Juéry, Cunac, Cambon.

COMMUNES CONCERNÉES

- Saint-Juéry
- Cunac
- Cambon d'Albi
- Albi
- Puygouzon
- Fréjairrolles
- Labastide-Dénat
- Dénat
- Saliès
- Carlus
- Rouffiac
- Le Séquestre



Bloc diagramme des collines de l'albigeois

Une description des collines de l'Albigeois par Victor Allègre :

«C'est le vaste ensemble des coteaux, donnant l'impression, surtout à nos pieds, d'ondulations extrêmement molles où les vallées se devinent à peine, avec leurs pentes douces et régulières, leurs mamelons bien arrondis sur lesquels apparaissent fermes et villages... un horizon verdoyant où se mêlent vignes, céréales et herbages, où subsistent sur les sommets ou à flanc de coteau quelques rectangles de chênes, s'entremêlant aux taches brunes des parcelles labourées.»

Victor Allègre - 'Les coteaux du sud-ouest d'Albi'

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

► Trois formes de collines dans l'Albigeois, générant des paysages distincts :

⇒ les collines rondes au sud-ouest d'Albi (Le Séquestre, Rouffiac, Carlus, Saliès)



Les élégants vallonnements de la Saudronne au sud de Rouffiac, formées dans les molasses

⇒ Les collines aplanies à l'est d'Albi (Saint-Juéry, Cunac, Cambon)



Les horizons aplanis de Cunac, ici en partie cultivés en vigne, marquent la rencontre des collines du Bassin Aquitain avec le Ségala du Massif Central

⇒ Les puechs au sud-est d'Albi (Albi, Puygouzon, Labastide-Dénat, Fréjairolles)



Les puechs sont des buttes témoins : reliefs isolés par l'érosion aux marges délitées des assises calcaires du Bassin Aquitain qui rencontrent le Massif Central. Ici vue vers les puechs entre Puygouzon et Labastide-Dénat.



Une cuesta marque la rencontre des collines et des puechs (versant sud de la vallée du Séoux) qui se retourne sur l'Assou. ici, on lit bien le versant concave de cette cuesta dominant l'Assou, à Dénat

D'où vient cette diversité paysagère de collines et de puechs ?

Les collines de l'Albigeois représentent les confins Est d'un immense ensemble de collines molassiques couvrant une bonne part du bassin Aquitain. Elles sont d'âge globalement Oligocène (37-38 millions d'années), constituées de formations détritiques variées nées de l'érosion des Pyrénées et du Massif Central, suite à leur soulèvement Tertiaire. Elles y dessinent les paysages de l'Agenais, de l'Armagnac, des coteaux de Gascogne, du Lauragais notamment.

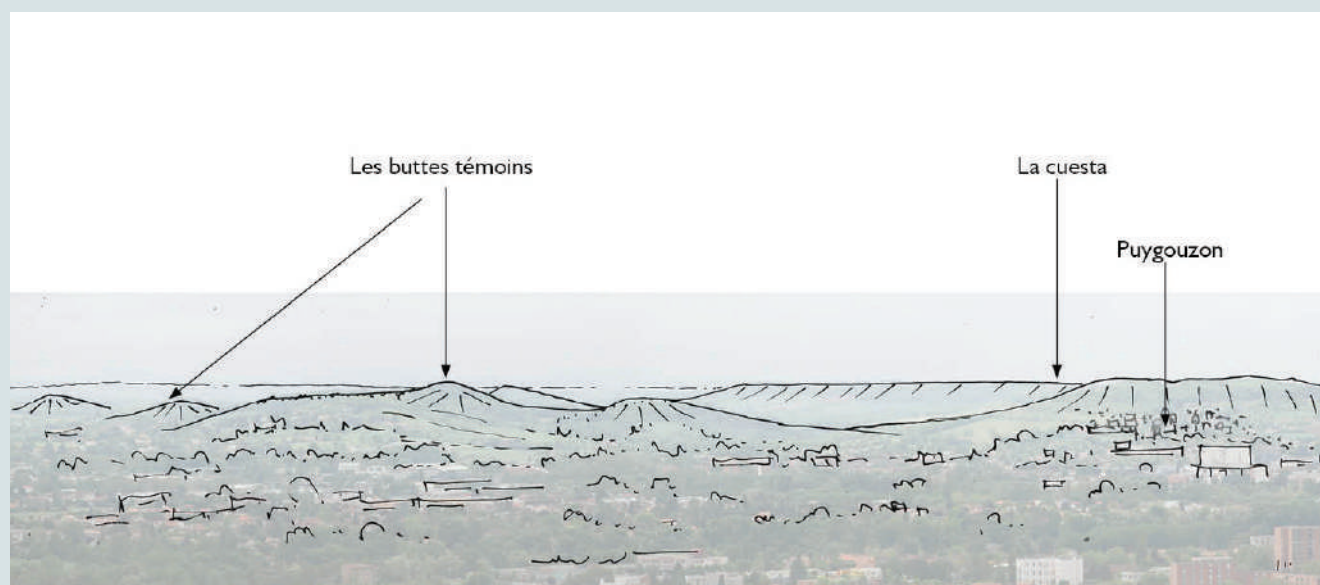
Dans l'Albigeois, ces collines joignent ce que les géographes appellent la dépression périphérique, qui s'étend sur 10-12 km de large, et qui marque la rencontre des terrains anciens du Massif Central et les terrains tertiaires du Bassin Aquitain de Carmaux à Revel (en Haute-Garonne).

Cette rencontre se lit dans le paysage à partir de la vallée du Séoux (commune de Puygouzon) : les calcaires d'Albi, qui se distinguent dans la molasse, y sont érodés sur leur bordure de dépôt, formant une cuesta, certes moins élevée et moins lisible que de

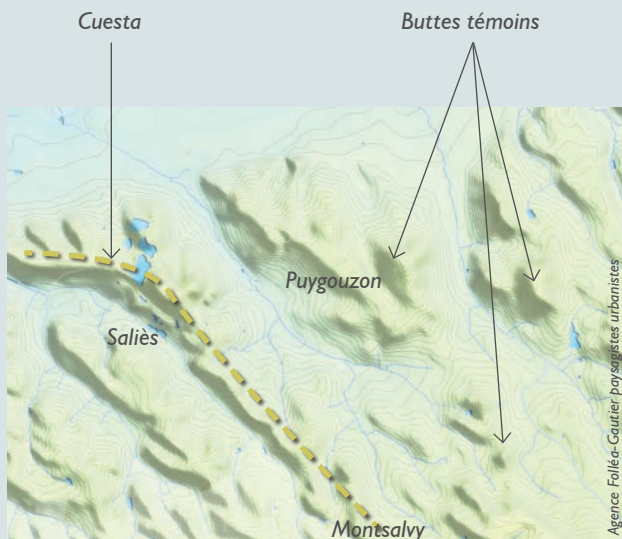
l'autre côté du Tarn (la cuesta de Blaye qui court de Notre-Dame de la Drèche à Saint-Benoît-de-Carmaux en passant par Cagnac, Blaye, Monestiés), mais néanmoins perceptible sur la rive gauche du ruisseau, de Ranteil à Montsalvy.

La côte du Séoux est constituée de roches plus anciennes, surtout éocènes, avec au nord un affleurement du calcaire d'Albi exploité pour la chaux et le ciment (et d'âge Sannoisien - oligocène) (Cemex).

On retrouve cette cuesta dominant l'Assou, reconnaissable à la raideur du front régulièrement festonné, à la continuité du revers, à la netteté de la dépression où coule la rivière, et au-delà des limites de la Communauté d'agglomération, à l'ensemble des buttes-témoins (Puech du Caylou par exemple) qui domine Réalmont, la Cape-Haute, et plus loin les hauteurs de Fauch et de Ronel (370m).



La cuesta et les buttes témoins, bine visibles depuis les coteaux de la rive droite du Tarn



Carte morphologique de la Cuesta et des buttes témoins

Revenons à l'Albigeois : au-delà du Séoux vers le nord, sur la rive droite, l'assise des calcaires d'Albi est délitée en buttes témoins bien identifiables dans le paysage, isolées par cette érosion. Ce sont les douze collines ou puechs environ que l'on peut admirer dans la Communauté d'agglomération : celles de Puygouzon (commune de Puygouzon) ; de Labastide-Dénat et des Puechs Rouge, d'Estépou et de la Fède (commune de Labastide-Dénat) ; de Fréjairrolles, de Ramasso, de Cantaussel et de la Javandagne- vers Ondesque- (commune de Fréjairrolles) ; de Peyret, de la Pale et du Roc (commune d'Albi).



Carte géologique de la Cuesta et des buttes témoins

La cuesta et le secteur des buttes témoins, bien visibles depuis les coteaux de la rive droite du Tarn. Plus au nord encore, les puechs ont disparu et, sur les communes de Cambon, Cunac et Saint-Juéry, les collines plus aplanies sont constituées par des dépôts de la fin du Tertiaire : limons, sables et cailloutis quartzeux des pentes, résultant du glissement des matériaux par ruissellement et solifluxion. Le Ségala s'annonce par ces reliefs aplanis évoquant déjà des plateaux.

-
- Au sud/sud-ouest d'Albi, les collines molassiques : un paysage harmonieux de collines rondes cultivées et variées
-



Les élégantes collines agricoles de l'Albigeois, ici doucement sculptées par le Carrofol, vues depuis les hauteurs du Séquestre (chemin de Tailleferier).



Les rondes collines de l'Albigeois et le vallon de Lavergne, vers Rouffiac

Dans les molasses, un fouillis de rivières a inscrit un dense réseau de vallons aux molles ondulations, dont l'enfoncement atteint 100 à 150m. Cette vigueur est tempérée par l'absence quasi-totale de nettes ruptures de pentes : les versants se raccordent aux sommets des croupes aussi bien qu'aux talwegs par des courbes très adoucies qui font une part de l'harmonie de ce pays de collines.



Les collines de l'Albigeois sont traditionnellement le domaine de la polyculture élevage, du fait de la grande diversité des sols et des irrégularités climatiques.

Si les cultures dominent, elles sont variées (vigne, lin, céréales, ...) et laissent par endroits place à l'élevage, comme ici dans la vallée de l'Assou. L'ensemble contribue à la qualité et à l'attractivité des paysages par la diversité rencontrée.

Qu'est-ce que la molasse ?

La molasse (ou mollasse) n'est pas une roche mais une formation comprenant plusieurs couches de roches : des marnes (argiles, calcaires) ; des sables, graviers et galets ; et des grès argilo-calcaires. Certains bancs sont très durs et servent de pierre de construction, d'autres beaucoup plus tendres, se désagrégeant à l'air. Les molasses sont disposées en couches irrégulières : lentilles de sables, de galets, de graviers ou d'argiles, bancs de grès, de marnes, de conglomérats : elles correspondent à des formations alluvionnaires continentales, analogues à celles déposées par les fleuves et rivières actuels. Elles proviennent de l'érosion des Pyrénées, du Massif Central et de la Grésigne.

Les molasses donnent des sols beaucoup plus fertiles que les calcaires : des terreforts, plus profonds, beaucoup plus riches en argiles et en sables et plus pauvres en calcaires, largement dévolus aux cultures agricoles.

Les quelques forêts rencontrées dans les collines molassiques, poussent sur les plus mauvais sols, composées d'alluvions anciennes, décalcifiées et graveleuses, issues du Massif Central.

► Des vues dominantes et généreuses remarquables sur Albi et la plaine du Tarn



Les rebords des collines dominant la plaine du Tarn ouvrent des vues larges et remarquables que commande le haut clocher de la cathédrale Saint-Cécile. Ici une généreuse ouverture sur Albi et la plaine du Tarn, vue depuis les hauteurs du Séquestre (chemin de Tailleferrier)

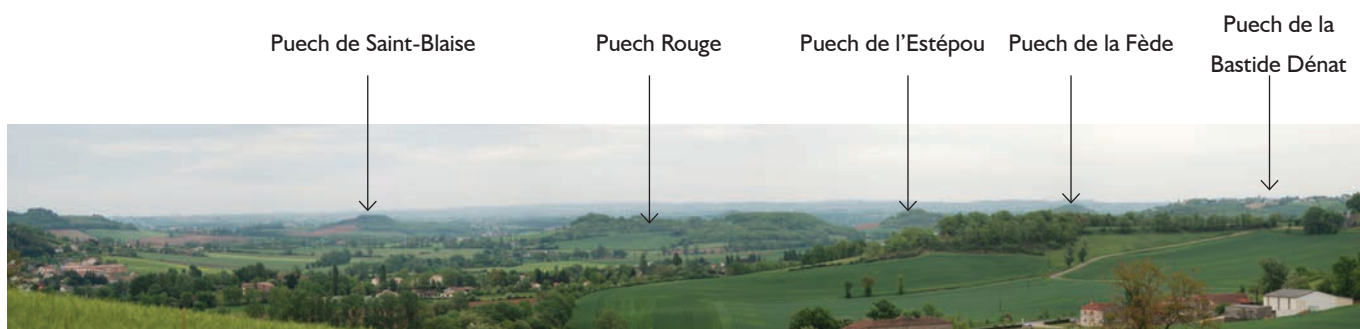
Comment expliquer les rondeurs élégantes des collines de l'Albigeois ?

Sur la pente des versants, les fines particules argileuses, gonflées d'eau au dégel, ont, au Quaternaire, glissé lentement en nappes boueuses. En se répétant, le phénomène a provoqué l'élargissement des versants ; et même là où le débit fluvial était très faible, les vallées ont fini par prendre de bonnes dimensions, composant le pays en un lacs enchevêtré de larges lignes de crêtes. Les petites routes, qui suivent volontiers ces crêtes, soulignent par leurs croisements les tertres les plus élevés.

Quelle végétation rencontre-t-on dans les collines de l'Albigeois ?

La végétation naturelle est essentiellement composée de bois mixte chêne-châtaignier avec en sous-bois des bruyères et du genêt à balais, pour les molasses gréseuses. Les molasses calcaires portent surtout des bois de chênes pubescents. Des prairies naturelles (graminées, légumineuses) occupent les fonds des larges vallonnements, tandis que les saules, chênes, trembles et peupliers escortent la rivière ; sur les pentes les genévriers et les genêts signalent les bandes calcaires.

► Au sud-est et à l'est d'Albi : des buttes témoins et des argiles rouges remarquables



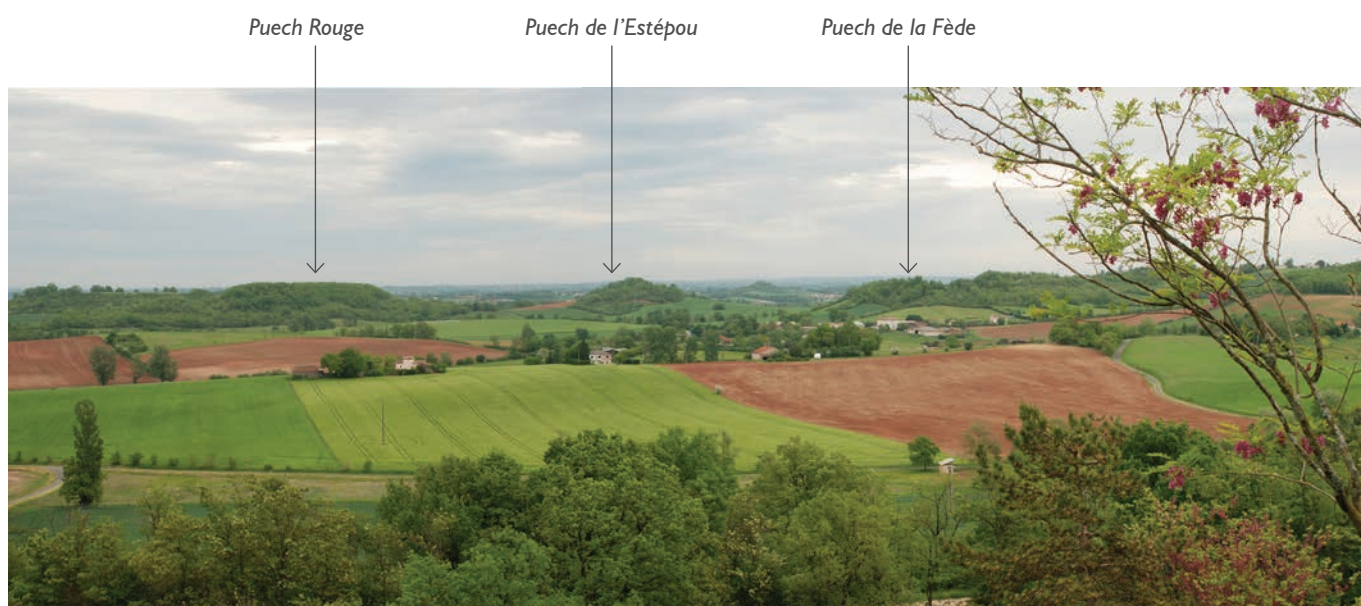
Depuis le rebord de la cuesta du Séoux (petite route de crête de la Vène à Montsalvy, commune de Puygouzon), la vue vers le nord-est montre un autre paysage, où les collines s'individualisent en puechs successifs, témoins de l'érosion des calcaires d'Albi à leur rencontre avec le Massif Central (confins avec le Ségala des Monts d'Alban et du Montredonnais)



Les puechs offrent des paysages originaux et de grande qualité, très visibles depuis les plaines et collines alentours. Ici le Puech Rouge (Puygouzon/Labastide-Dénat).



Le puech de la Javandagne (Ondesque, commune de Fréjairrolles)



Les argiles rouges colorent de façon remarquable les terres agricoles labourées, dans un puissant contraste avec les verts printaniers, contribuant au caractère et à l'originalité des paysages des puechs (vue depuis les environs de Montsalvy, commune de Puygouzon)

D'où viennent ces sols rouges qui accompagnent les puechs ?

Les argiles rouges à graviers sont d'anciennes formations fluviales résultant de l'érosion de reliefs du Massif Central, il ya 65 millions d'années (Tertiaire Eocène). Elles forment l'ensemble des «rougiers» de la dépression périphérique qui borde le Massif Central de la Grésigne à la Montagne Noire. Elles apparaissent remarquablement dans le paysage où leur couleur rouge sombre contraste nettement avec le blanc des calcaires lacustres tertiaires.

Elles donnent des sols meubles profonds et siliceux qui sont soit des boubènes soit des sols bruns : les boubènes riches en sables (60 à 80%), les sols bruns équilibrés sans horizons distincts. Ces sols ont une vocation forestière marquée (forêt de Sivens par exemple) mixte de châtaigniers et chênes.

Les argiles rouges à graviers, abondantes, ont favorisé l'architecture de briques qui donne sa coloration si identitaire à Albi, à la Communauté d'agglomération et plus largement au «Languedoc Rouge» jusqu'à Toulouse.

► Les villages : des sites bâtis précis dans le paysage



Les villages occupent volontiers les hauteurs des rondes collines molassiques, car c'est aussi là que passent le plus facilement les routes. Les puechs isolés, en revanche, n'ont reçu qu'exceptionnellement l'urbanisation ancienne des villages, à Labastide-Dénat. L'urbanisation récente a colonisé le puech de Puygouzon Ici le site bâti de Saliès : accroché sur un éperon de colline, entre l'Almanenque et le Carrofol.



Fréjairolles au pied de son puech



Le site bâti de Dénat, dominant l'Assou



La belle silhouette de Labastide-Dénat, village perché sur son puech

► Un bâti traditionnel de qualité mais fragile



Le bâti traditionnel utilise volontiers les matériaux combinés les uns aux autres : calcaire, brique, galets du Tarn. Ici une belle maison vers Saliès.



Un bel ensemble bâti à Cunac, construit en brique et galets du Tarn



Détail d'association de calcaire et de brique sur un bâtiment du centre village de Rouffiac

-
- Une colonisation grandissante de l'urbanisation d'habitat et d'activités, qui pose des problèmes de paysage
-



Les collines de l'Albigois offrent une ambiance de campagne attractive aux portes d'Albi. Elles sont ainsi soumises à une sensible pression d'urbanisation résidentielle. A Puygouzon, la colonisation des maisons nouvelles sur les crêtes, les versants et les fonds de vallées marque particulièrement le paysage. Vue depuis Labastide-Dénat.



Urbanisation récente diffuse autour de Rouffiac



Colonisation progressive des pentes du vallon du Carrofoul par l'urbanisation nouvelle diffuse (Saliès)



La banalisation du paysage d'entrée de ville d'Albi par la route de Castres (RD 612) se lit jusqu'à Labastide-Dénat. Ici avec une implantation commerciale agressive en bord de route.

ENJEUX

► Enjeux de protection/préservation

- L'espace agricole et naturel, composant de remarquables paysages bien lisibles et valorisants pour toute la communauté d'agglomération de par sa proximité à Albi : protection contre l'urbanisation diffuse et la surconsommation d'espace par l'urbanisation



Erreur d'urbanisation nouvelle en crête, sensible dans le paysage et banalisante (Labastide-Dénat)

- Les arbres dans le paysage agricole : identification, cartographie et préservation ; préservation du bocage encore existant, de la diversité agricole (polyculture/polyculture-élevage), encouragement à l'agroforesterie (arbres isolés, haies, bosquets, bois, vergers, alignements, ...)



L'imbrication des champs et des arbres (sous forme d'arbres isolés, de haies, de bosquets, de bois, ...), bien perceptibles sur les ronds et vifs reliefs des collines, est particulièrement favorable à la qualité paysagère (et écologique) de l'Albigeois



Le maintien des prairies et pâtures est favorable à la qualité paysagère et écologique des collines de l'Albigeois. Sur cette vue, on voit qu'elle permet le maintien d'arbres dont certains remarquables (vieux chênes) (vue entre Labastide-Dénat et Dénat)



Une structure bocagère remarquable et bien lisible sur les pentes de l'Assou (commune de Dénat, vers Grèzes)

Différents exemples d'arbres méritant identification et préservation pris sur la commune de Rouffiac :



Haie



Arbre isolé



Alignement de chênes



Alignement de fruitiers (cerisiers)



Ripisylve (peupliers, saules)



Ripisylve ponctuée de peupliers d'Italie

- Les autres éléments concourant à la richesse des paysages des collines : talus, chemins, ...



Talus sur une pente de colline (commune de Puygouzon)



Les chemins agricoles et ruraux sont précieux pour permettre aux Albigeois de profiter des élégants paysages des collines (vallée du Carroful)

- Les puechs et leurs abords : protection contre l'urbanisation, gestion



Les puechs offrent des paysages remarquables et très visibles : donc très sensibles. Ici le Puech de Peyret



Un exemple de fragilité des puechs : urbanisation progressive aux abords, enfrichement des pentes (Fréjairolles)



Problème d'urbanisation diffuse dans les collines (vers le Roc, commune d'Albi)

- Les vallons : protection contre l'urbanisation, préservation des pâtures, prairies et structures arborées, valorisation en «coulées vertes», notamment à l'approche d'Albi



La belle vallée préservée et gérée au pied de Cambon (ruisseau de Planquetorte)



Problème d'urbanisation d'activités dans le fond de la vallée du Lézert (commune de Cambon)

- Les bords des petites routes de crêtes : protection contre l'urbanisation diffuse en linéaire



Deux vues d'un même paysage : dans le premier cas une ouverture large sur un paysage de collines remarquable ; dans le deuxième cas, une disparition du grand paysage derrière les maisons banales (secteur de la Gardie, limite Le Séquestre/Carlus)

- Les bords des grandes routes : protection contre l'urbanisation en linéaire



L'urbanisation en linéaire au fil des routes ferme le paysage et affaiblit l'identité des communes en les fondant les unes aux autres ; ici couloir d'urbanisation en formation entre Fréjairolles et Albi (RD 81)

- L'habitat traditionnel et notamment les fermes isolées : préservation de l'architecture, des abords, accompagnement des transformations nécessaires pour qu'elles soient qualitatives



Une très belle ferme isolée dans le vallon du Carrofol (la Sesteyrade, commune de Carlus)



Un très bel ensemble architectural traditionnel, dominant la plaine du Tarn depuis les hauteurs du Séquestre, avec à l'horizon Castelnau-de-Lévis (La Gardie)

► Enjeux de valorisation/création

- L'ancienne voie ferrée de la Vène à Albi : remise en valeur en voie verte/voie ferrée locale



L'ancienne voie ferrée à la Vène, encore en friche alors que le reste de la ligne a été transformé en voie verte remarquable, jusqu'à Castres.

- Les espaces publics des villages et le patrimoine bâti : poursuite des efforts de requalification déjà entrepris, au bénéfice des usages doux



Exemple de réhabilitation architecturale et paysagère, centre-village de Labastide-Dénat



Espaces publics à valoriser (Cambon)



Exemple d'espace public méritant une remise en valeur (Cunac)



Des espaces publics méritant des traitements moins routiers pour redonner davantage de convivialité (Carlus)

- La carrière de Ranteil : poursuite des efforts de reconstitution paysagère et d'ouverture au public



Les versants reprofilés et replantés de la carrière, côté vallon de Carrofol

- Les vues dominantes sur la vallée de l'Assou (rebord de cuesta) : reconquête et mise en valeur



Une vue potentielle remarquable sur la vallée de l'Assou, actuellement bouchée par les arbres (commune de Dénat, vers Puech Cendroux)

► Enjeux de réhabilitation/requalification

- L'entrée de ville d'Albi par la RD 612 et les zones d'activités adjacentes (route de Castres/Réalmont, vallée du Séoux ; communes d'Albi et de Puygouzon)



Le paysage banalisé d'entrée de ville d'Albi par la route de Castres dans la vallée du Séoux



Depuis les hauteurs, on voit bien comment la vallée du Séoux se fait progressivement conquérir à la fois par l'urbanisation d'habitat et d'activité



Colonisation anarchique du beau coteau du Séoux par l'urbanisation d'habitat diffuse (Mézaré, commune d'Albi)



La RD 612, vue ici en sortie d'Albi non loin de la rocade : des abords dégradés par les implantations d'activités et enseignes

-
- Le bâti traditionnel rural et villageois : protection, encouragement à la réhabilitation et à la mise en valeur des abords



Un élégant bâti rural traditionnel, en litage de galets et de briques, fragilisé par des extensions sans qualité (vers le Peyroulié, vallée du Lézert, commune d'Albi)

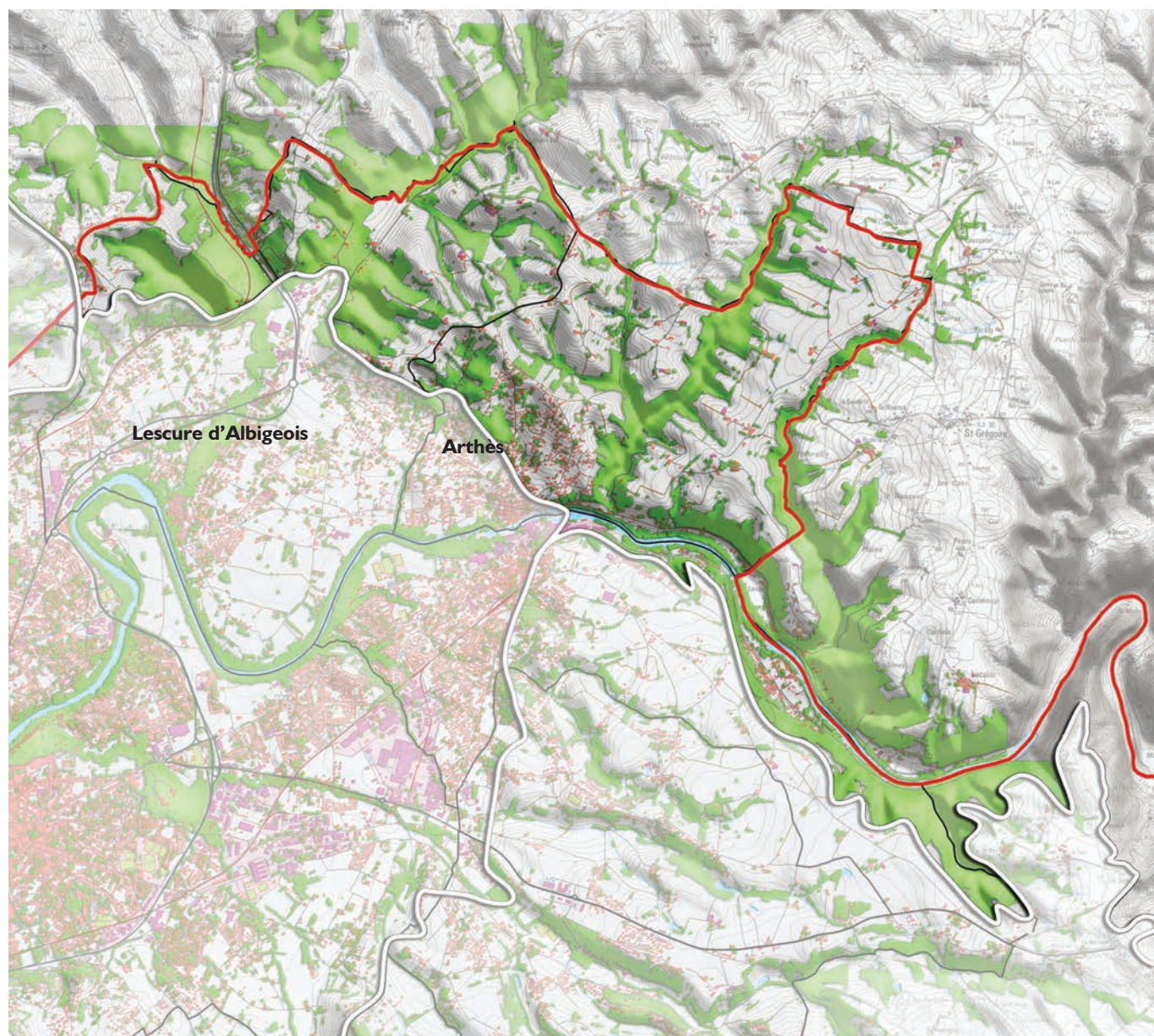
- Les bâtiments agricoles nouveaux : intégration paysagère par les matériaux, les couleurs, l'accompagnement végétal et le traitement des abords



Des bâtiments agricoles récents qui méritent un travail d'architecture et de paysage pour s'inscrire plus harmonieusement dans le paysage des collines (vers Rouffiac)



LE SÉGALA CARMAUSIN



Carte de l'unité de paysage du Ségala Carmausin





Les douces étendues du Ségala Carmausin, au-dessus d'Arthès

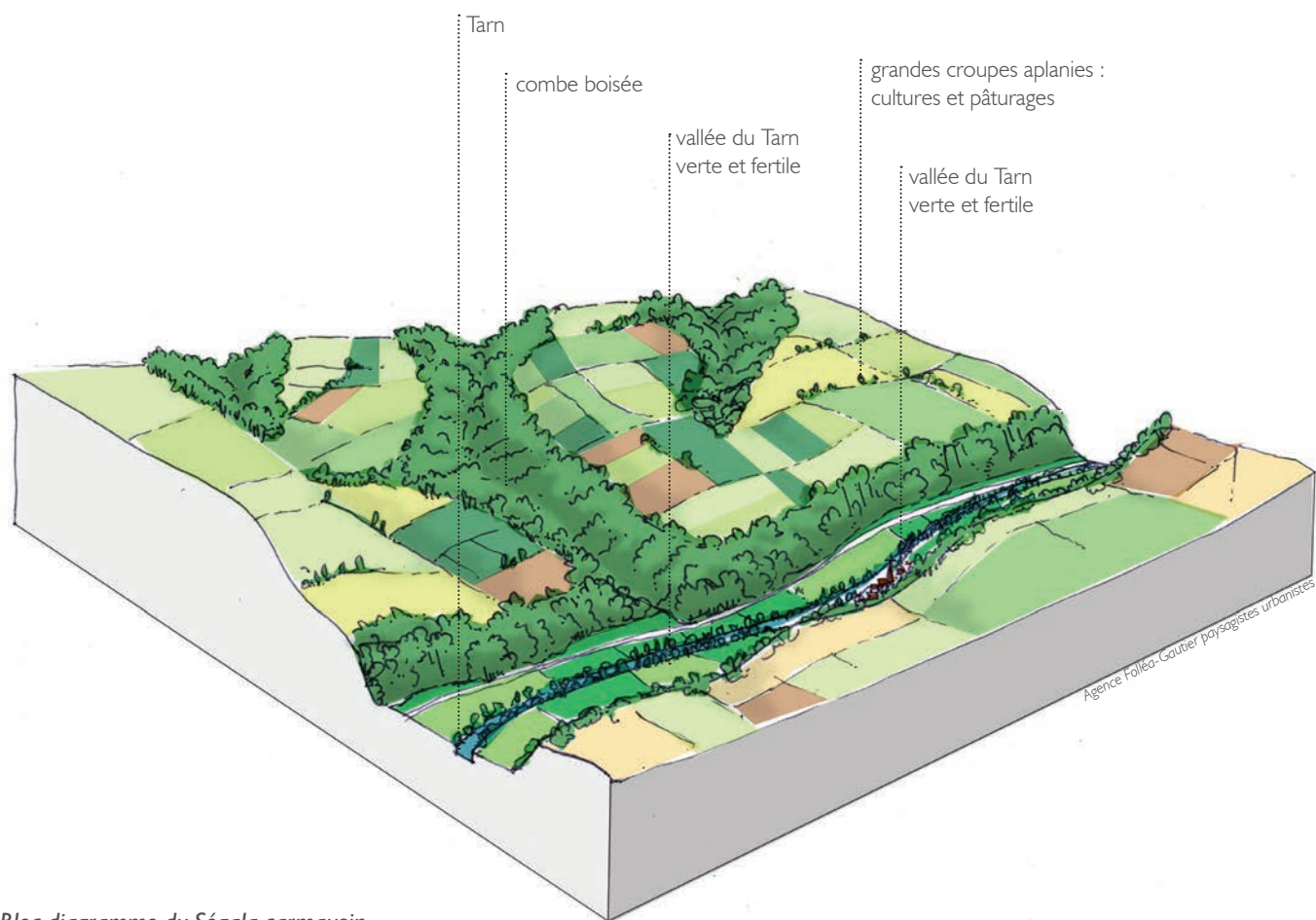
SITUATION

Le Ségala (Ségala Quercynois, Rouergat, Tarnais) est un ensemble de plateaux primaires cristallins appartenant à la bordure occidentale du Massif Central, s'étirant sur 150 km. La Communauté d'agglomération, dans ses marges nord-est, ne couvre qu'une minuscule partie du Ségala Tarnais et plus précisément du Ségala Carmausin. Il concerne les communes d'Arthès et de Lescure d'Albigeois.

Le Massif Central s'y amorce, avec ses reliefs à la fois aplanis, ouverts sur le ciel, et profondément creusés en combes, où l'élevage et les prairies de fauche prennent plus d'importance.

COMMUNES CONCERNÉES

- Arthès
- Lescure d'Albigeois



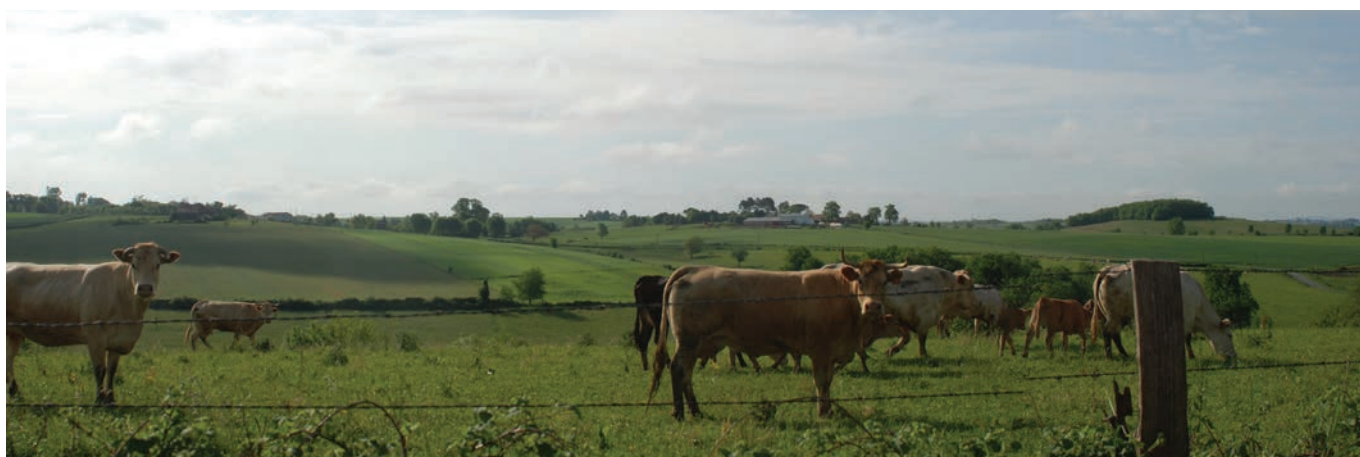
Bloc diagramme du Ségala carmausin

CARACTÉRISTIQUES PAYSAGÈRES

- De grandes croupes aplanies, ouvertes sur le ciel

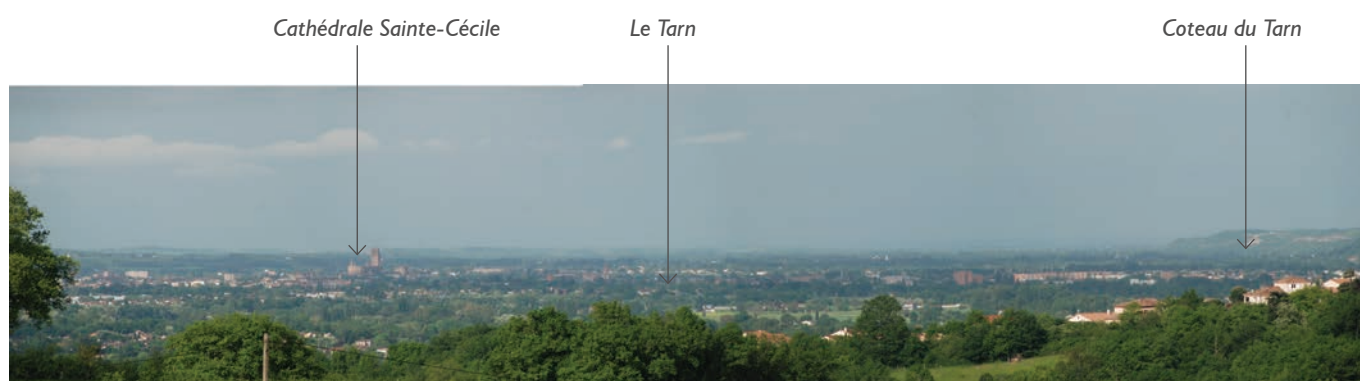


Les grandes croupes cultivées et pâturées, aux reliefs doucement arrondis, ouvertes sur le ciel, dominent les étroites combes boisées en contrebas, qui se creusent brutalement



Le Ségala a été longtemps le domaine du seigle (d'où son nom). Aujourd'hui il reste une région de polyculture élevage. Ici différents types d'élevages sur les hauteurs du Ségala Carmausin : vaches vers le Serayet et moutons.

► Des vues dominantes sur Albi et la plaine du Tarn, qui annoncent le cœur de l'Albigeois



Une vue dominante large et très lointaine s'ouvre sur la plaine du Tarn et Albi depuis les hauteurs d'Arthès ; ici depuis les environs de la Calmette.

► Une découpe en creux par des combes profondes



Les hauteurs aplanies du Ségala apparaissent profondément creusées par les ruisseaux de Rassalens, de Sarlan, de Payssières, de Coules et de la Baisse (par où passe la RN 88).

Cela rend les communications relativement difficiles : sur Arthès par exemple, il faut longuement contourner la combe du ruisseau de Sarlan par la D69 d'un côté et la D903 de l'autre. Ici les pentes raides et boisées de la combe du ruisseau de Sarlan, avec au-dessus les ouvertures des grandes croupes dégagées (vers la Calmette).

D'où viennent ces reliefs aplanis du Ségala ?

La morphologie aplanie du Ségala est typique d'une «pénéplaine» : les roches ont été rabotées au cours d'une longue période d'érosion (qui a donné les argiles rouges à graviers plus en aval). Seuls quelques buttes isolées (pechs, puys) ayant résisté à cette érosion généralisée se détachent à l'horizon, comme le Puy Saint-Georges.



Le Puy-Saint-Georges

Les reliefs en creux étonnants qui sillonnent profondément le plateau s'expliquent par une reprise de l'érosion, qui a affecté tout le Massif Central à la suite de nouveaux mouvements pyrénéo-alpins. Avec la réactivation des pentes et du mouvement de l'eau, les anciennes vallées bouchées par l'érosion se sont creusées à nouveau en s'enfonçant sur place.

Ces enfoncements profonds sont autant d'obstacles aux circulations. C'est ainsi que, sur la commune d'Arthès, aucune route ne franchit la combe du ruisseau de Sarlan que l'on contourne longuement par la RD 69 et la RD 903, en suivant les sommets de croupes aux horizons dégagés.

► La vallée du Tarn : verte et fertile



Bordée par l'écrin vert et arboré de ses coteaux raides taillés dans les schistes du Cambrien (500 millions d'années), la vallée du Tarn à l'amont d'Arthès et Saint-Juéry protège de fertiles et étroites terres soigneusement cultivées. Ici vers la Rivière (commune d'Arthès).



Le site naturel et industriel spectaculaire du Saut du Sabo (ou Saut du Tarn) entre Saint-Juéry et Arthès marque la rencontre entre Massif Central et Bassin Aquitain, avec l'ouverture brutale de la large plaine du Tarn à l'aval (voir l'unité de paysage 'La plaine du Tarn').

ENJEUX

► Enjeux de protection/préservation

- Les arbres dans l'espace agricole du Ségala : préservation (arbres isolés, haies)



Structures végétales successives au sein des espaces agricoles du Ségala

- Les terres fertiles de la vallée du Tarn : protection, encouragement à l'agriculture, valorisation paysagère (vues, cheminements de découverte, vente directe des produits maraîchers, etc)



Terres soigneusement cultivées vers la Rivière (Arthès)



Maraîchage aux Avalats

- L'accompagnement végétal de l'urbanisation des pentes d'Arthès : préservation



Une vue du coteau d'Arthès depuis les hauteurs de Saint-Juéry



Dans les quartiers des pentes d'Arthès, la présence végétale assez forte permet de mieux inscrire cette urbanisation récente et diffuse dans le paysage du coteau du Tarn.

► Enjeux de valorisation/création

- Les bords du Tarn : gestion de la ripisylve, préservation d'ouvertures visuelles sur l'eau et de rive à rive, mise en valeur de l'accueil du public sur les rives dans des dispositions plus naturelles



La ripisylve du Tarn : une belle végétation mais qui rend la rivière peu perceptible



Une aire de pique-nique à réaménager dans des dispositions plus naturelles

- Le village des Avalats : mise en valeur du patrimoine par la valorisation des espaces publics



Le joli site des Avalats, au bord du Tarn

- Les abords du barrage hydroélectrique des Avalats : revalorisation paysagère

*Déplacement des stationnements et
réenherbement des abords du barrage*

*Valorisation des
limites et du mobilier*

*Mise en place d'un support
d'informations sur le barrage*



Les abords du barrage hydroélectrique des Avalats : un site attractif qui mérite une valorisation paysagère

- Les vues depuis les hauteurs d'Arthès : identification, préservation et mise en valeur



Une vue vers Saint-Juéry et la plaine du Tarn depuis les hauteurs d'Arthès, à valoriser





II. LES VALEURS PAYSAGÈRES DE L'ALBIGEOIS

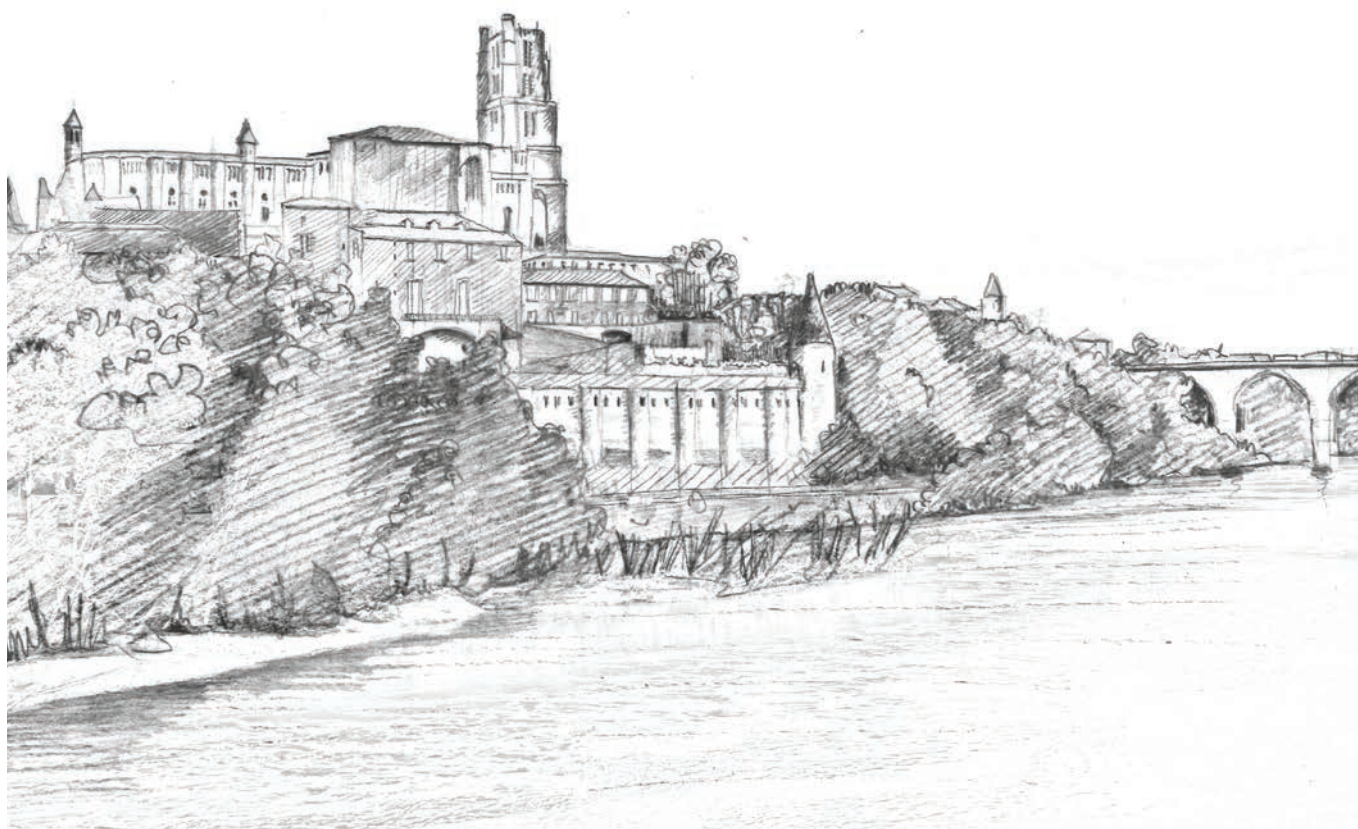
Au-delà de la diversité des paysages de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois, un certain nombre de valeurs émergent qui fondent le meilleur de la personnalité de ce territoire : valeur du cadre de vie, sentiment d'appartenance, expression d'un bien commun. Ces atouts s'expriment en huit caractères qui fondent l'identité du territoire albigeois.

Les valeurs paysagères ont non seulement vocation à être préservées mais aussi pérennisées et développées à travers le programme d'actions du plan de paysage et des décisions et actions quotidiennes de l'aménagement.

L'ensemble des valeurs peut donc servir de référentiel : va-t-on dans leur sens à travers les actions d'aménagement, d'urbanisme et de paysage au quotidien ; autrement dit : valorise-t-on ou dévalorise-t-on le paysage ?

Les valeurs sont aussi des sources d'inspiration pour agir de façon juste dans le territoire, dans le souci de poursuivre la construction de l'identité de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois par ses paysages : des valeurs... pour valoriser !

I. LE PATRIMOINE CONSTRUIT REMARQUABLE DU CENTRE ANCIEN D'ALBI, PHARE DE L'ALBIGEOIS

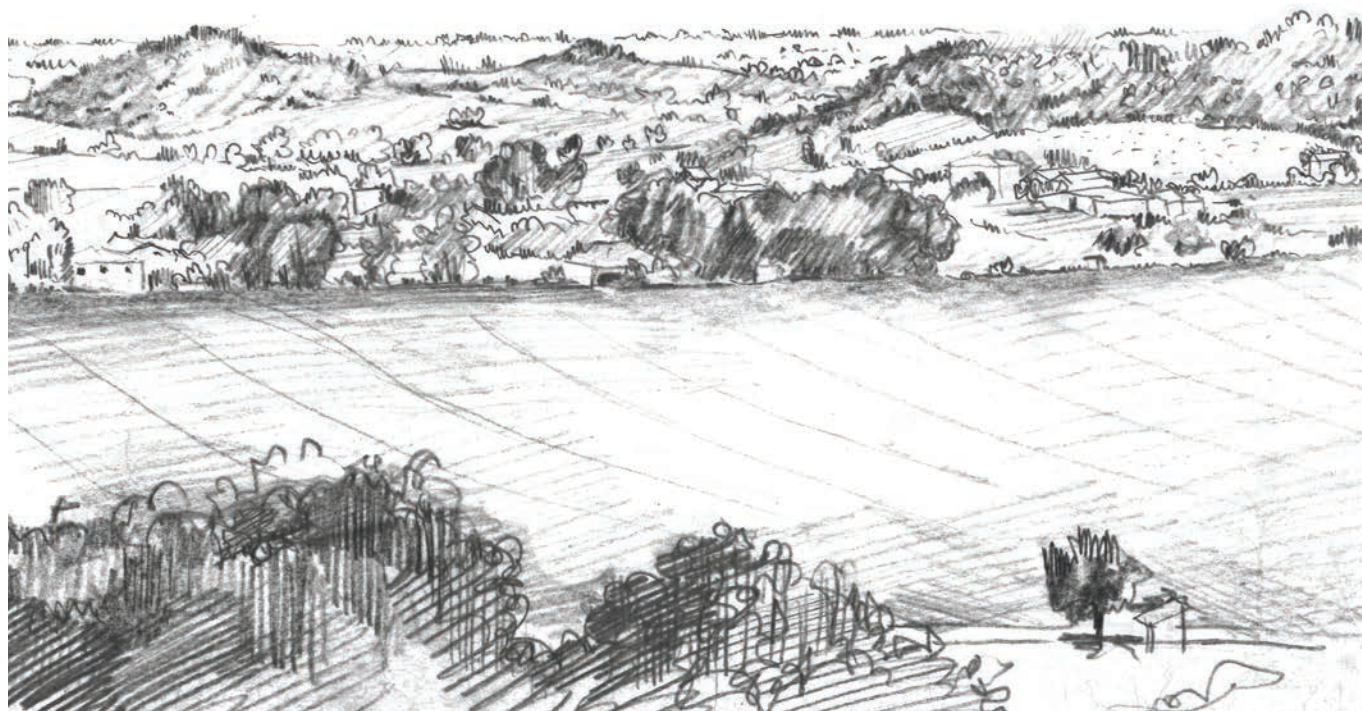


Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Le centre ancien d'Albi, organisé autour de la Cité Episcopale, a été reconnu au titre de patrimoine Mondial de l'Unesco en juillet 2010. Cet ensemble urbain associé à la façade de la rive droite du quartier de la Madeleine, et le Tarn constituent une séquence fluviale urbaine exceptionnelle, au cœur de l'agglomération. La cathédrale, véritable point de repère rayonne, tel un phare, sur l'ensemble du territoire Albigeois.

Les efforts menés pour valoriser le centre-ville d'Albi, du point de vue des espaces publics, de la restauration du patrimoine bâti, mais aussi du renouvellement de l'image de la ville à travers des interventions architecturales et urbaines résolument contemporaines, ont permis de constituer un centre urbain animé et attractif, de grande qualité.

2. LES RELIEFS MARQUANTS DES COTEAUX DU TARN, DES PUECHS ET COLLINES MOLLASSIQUES ET LES POINTS DE VUE PATRIMONIAUX QU'ILS OFFRENT



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Le territoire de la Communauté d'agglomération est riche de reliefs marquants qui contribuent de façon essentielle à la valeur de ses paysages : ils sont sources de diversités de milieux et d'ambiances ; ils génèrent des sites singuliers, naturels ou devenus culturels comme les villages perchés ; ils favorisent les ouvertures visuelles et la perception ; ils composent les horizons des paysages.

Leurs formes sont variées : les horizons nets des coteaux du Tarn en rive droite, les collines rondes et arrondies vers Rouffiac, les buttes témoins des Puechs et les collines aplanies, les points de vue ouverts et lointains offerts de puis le rebord des plateaux du causse et du Ségala.

3. LES BORDS DE L'EAU DU TARN ET DE SES AFFLUENTS



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Bien que discret et peu accessible, le Tarn constitue l'artère centrale du territoire de la Communauté d'agglomération. Il se dévoile dans toute sa majesté sur deux séquences emblématiques du territoire : au cœur du centre ancien d'Albi, où il magnifie et met en scène la cité Episcopale, et, au Saut-du-Sabot, qui marque un moment charnière de son parcours.

La verte vallée de l'Assou, les discrets vallons affluents du Tarn constituent des espaces de respirations précieux dont les fonds ouverts sont occupés par des prairies traversées par de petits rus vifs, et les pentes par des boisements formant des écrans protecteurs. Les ondulations douces de ces reliefs, le parcellaire plus resserré et la présence de ripisylves, haies ou bosquets offrent des paysages intimes, d'une grande diversité propice aux usages doux et de loisirs.

4. LES PAYSAGES AGRICOLES RICHES ET DIVERSIFIÉS



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Le territoire de l'Albigeois bénéficie d'une belle qualité de paysages agricoles. Les pentes ondulées des collines sont animées par des cultures variées offrant des teintes de vert et jaunes (et, furtivement, des bleus pendant l'éphémère floraison du lin) contrastant avec les argiles rouge sombre de la terre. Le dessin de la trame parcellaire assez resserrée, et les structures végétales encore nombreuses participent, avec la grande variété de cultures, à organiser et à composer les paysages agricoles remarquables et pittoresques des collines de l'Albigeois.

Les pâtures sur les pentes et les fonds des vallons affluents du Tarn, la variété de reliefs et des sols du Causse et la polyculture élevage s'étendant sur les grandes croupes aplanies du Ségala contribuent également à la richesse de ces paysages agricoles.

5. LES SITES BÂTIS IMPLANTÉS PRÉCISÉMENT DANS LE RELIEF

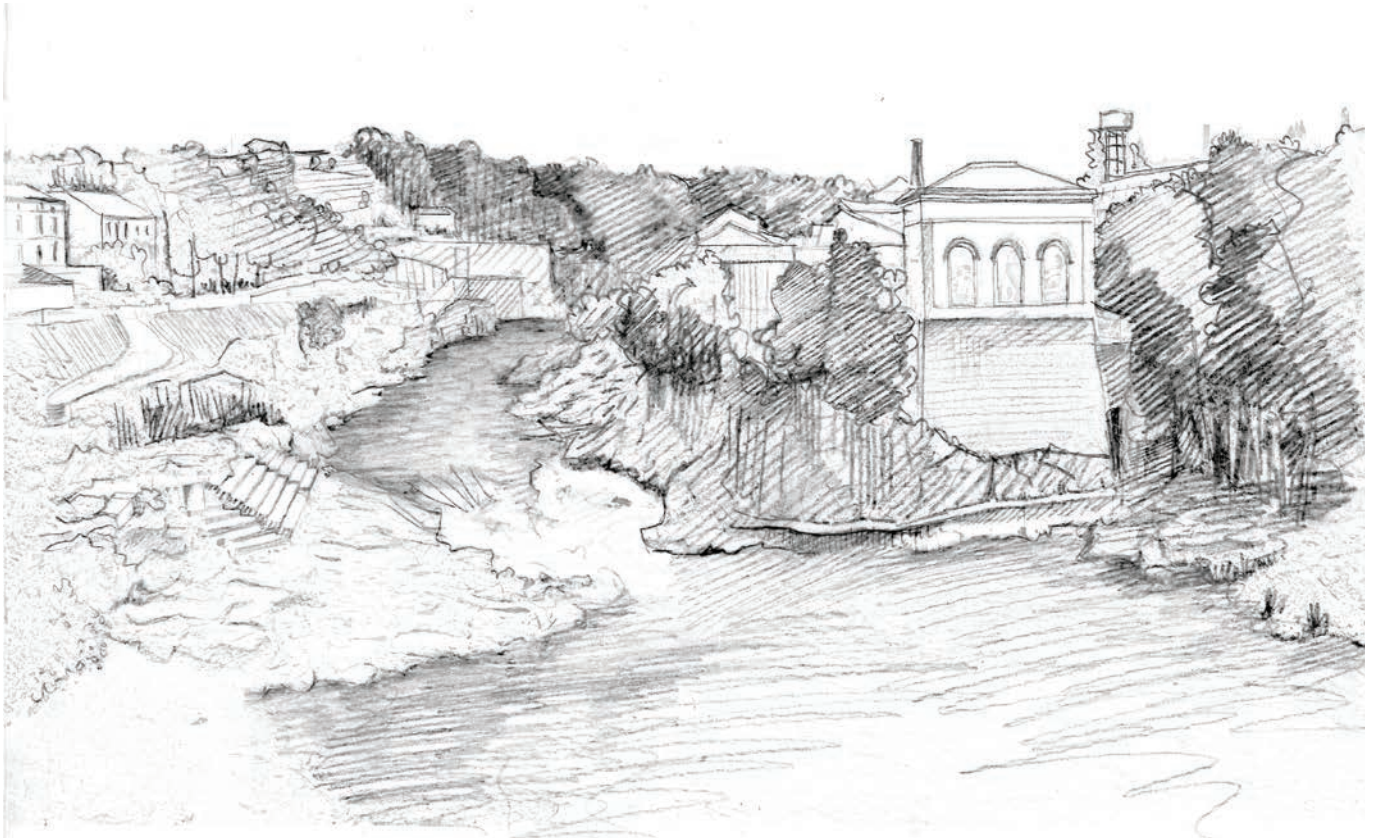


Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Les villages se sont implantés avec précision dans les reliefs des collines ou des coteaux du Tarn, souvent sur les sommets ou les crêtes, points de passage privilégiés pour les routes. Leurs formes urbaines souples s'organisent autour de la route et suivent finement le relief.

A la faveur des horizons dégagés offert, les villages et leurs clochers se répondent en écho d'une colline à une autre et forment des points de repère importants qui animent ce paysage rural et contribuent pleinement à sa qualité.

6. LE SAUT-DU-SABO, SITE NATUREL ET INDUSTRIEL EMBLÉMATIQUE



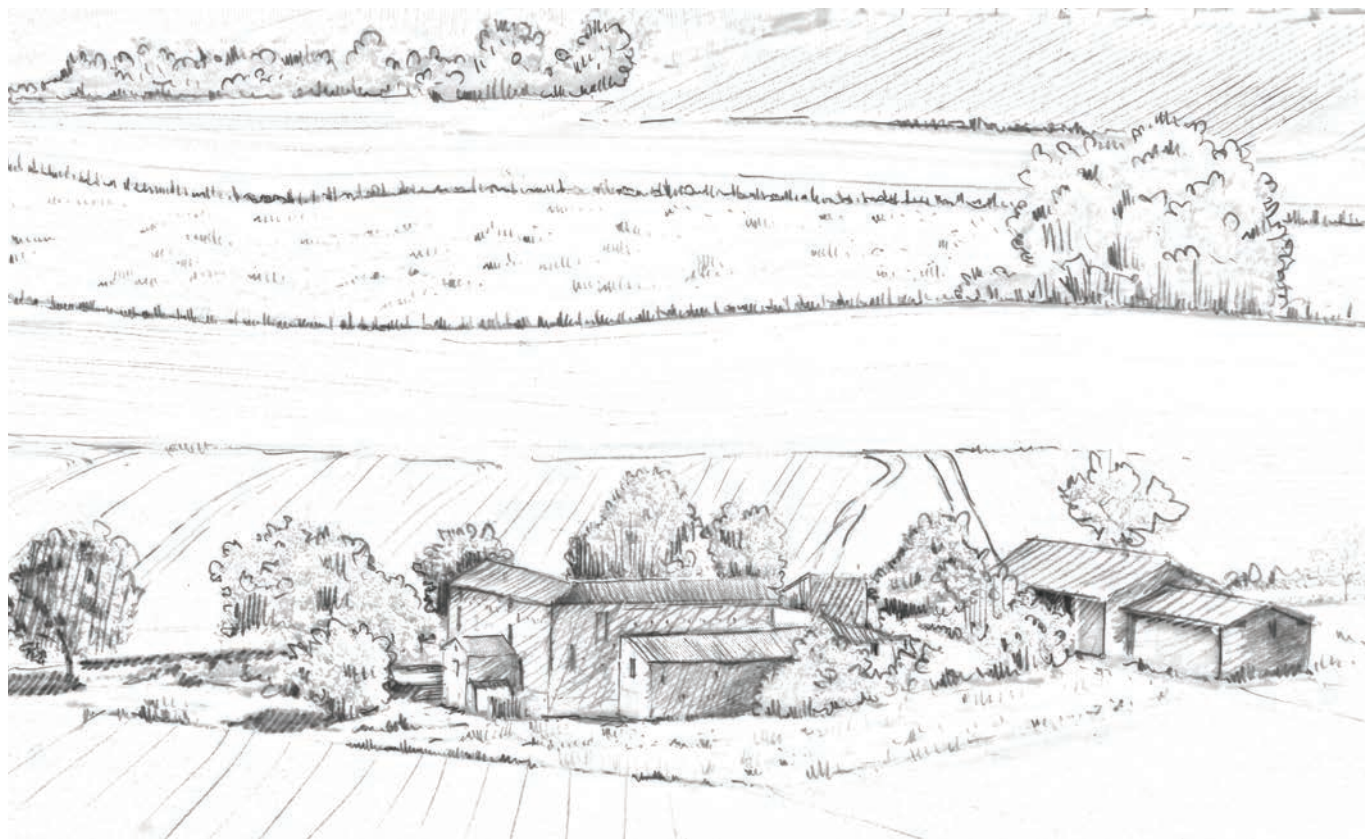
Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Avec ses 17 mètres de chute, le Saut-du-Sabo marque symboliquement la fin du massif central et l'amorce du Bassin aquitain. Ce site spectaculaire annonce l'entrée dans la plaine du Tarn.

Sa singularité a favorisé l'implantation d'un ensemble sidérurgique industriel au début du 19^e siècle, longtemps florissant.

Aujourd'hui ce site spectaculaire, dont les bâtiments sont classés monument historiques, constitue un élément de patrimoine naturel et culturel unique, emblématique de l'histoire et du territoire de la communauté d'agglomération, qu'il est nécessaire de valoriser.

7. LE PATRIMOINE CONSTRUIT REMARQUABLE MAGNIFIÉ PAR LES TONS CHAUDS DE LA BRIQUE



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Outre le patrimoine remarquable de la Cité Episcopale au centre d'Albi, le territoire de l'Albigeois accueille de nombreux éléments construits, centre villages, fermes isolées, maisons bourgeoises, pigeonniers, presque partout magnifiés par les tons chauds de la brique et des combinaisons de matériaux révélant la nature des sols : calcaire, galets du Tarn, ou même du schiste en marge du territoire, comme aux Avalats...

A ce patrimoine s'ajoutent les constructions héritées du passé industriel du territoire, notamment celles situées en bord du Tarn, comme la briqueterie de Marssac-sur-Tarn ou encore les anciens Moulins à Albi.

La restauration de ce patrimoine bâti remarquable offre un potentiel valorisant pour accueillir de nouveaux usages ou programmations. Ponctuellement quelques formes urbaines singulières se distinguent comme la cité ouvrière du Catussou à Saint-Juéry, mémoire du passé industriel de la ville ou encore l'ensemble singulier des maisons ouvrières de l'avenue du Breuil à Albi.

8. LE RÉSEAU DES PETITES ROUTES PAYSAGES SILLONNANT LES COLLINES ET LES CRÊTES



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Un réseau de petites voies sillonne les collines de la rive gauche du Tarn ou en crêtes les coteaux, au nord de la rivière. Ils offrent souvent des itinéraires remarquables pour découvrir et parcourir le territoire de l'Albigeois. Souvent en crête, ou traversant successivement les vallons et coteaux, ces routes-paysage s'inscrivent finement dans la topographie. Tantôt accompagnées de petits alignements d'arbres, ou alternant les situations à couvert ou à découvert, elles ouvrent des points de vue généreux sur le paysage des collines ou sur la plaine du Tarn, et mettent en scène la traversées du territoire de l'agglomération à travers des séquences paysagères variées.

Ainsi on peut citer de façon non exhaustive , la petite route sillonnant en pied des collines vers Rouffiac et le Barthariés, la route de Tailleferier dominant le Séquestre et offrant un panorama remarquable sur les collines cultivées au sud, la petite route en rebord du causse de Corde à l'est de Castelnau-de-Levis,...



III. COMMENT ÉVOLUENT LES PAYSAGES DE L'ALBIGEOIS ?

LES PRINCIPAUX PROCESSUS D'ÉVOLUTION

Opportunités, risques, problèmes

LES TRANSFORMATIONS RÉCENTES ET EN COURS DES PAYSAGES

Le territoire de l'agglomération est fortement marqué par des processus de transformation, liés notamment à son caractère péri-urbain. Dans le paysage, cela se traduit surtout par l'étalement de bâtiments d'habitation

et d'activités impactant l'ensemble du territoire, y compris les paysages agricoles et de nature qui, du fait de la prégnance visuelle de ces constructions, se lisent comme péri-urbains.

► Une urbanisation d'habitat diffuse dans l'espace

Amorcé dans les années 70-80, l'étalement urbain s'opère continûment depuis, investissant les terres enfrichées suite à l'abandon des cultures. Ce phénomène puissant marque et gagne tous les paysages de la communauté d'agglomération y compris les paysages agricoles et de nature.

Sur les reliefs anciennement cultivés les plus proches d'Albi, notamment sur les puechs vers Puygouzon, ou les coteaux du Tarn au nord, l'apparition de nouvelles opérations, à la fois en pied, en piémont et en crête accentue l'aspect conquérant et anarchique de la présence du bâti et dévalorise ces paysages identitaires. Bien que soumises à une moindre pression que les

communes de la Plaine du Tarn, les collines de l'Albigeois voient également apparaître depuis les années 80 un habitat individuel diffus sur les crêtes et les pentes, ne prenant pas en compte le relief et l'implantation précise du noyau villageois d'origine. Ce phénomène contribue à dévaloriser le paysage dans lequel il s'implante et perturbe la lisibilité des sites bâtis.

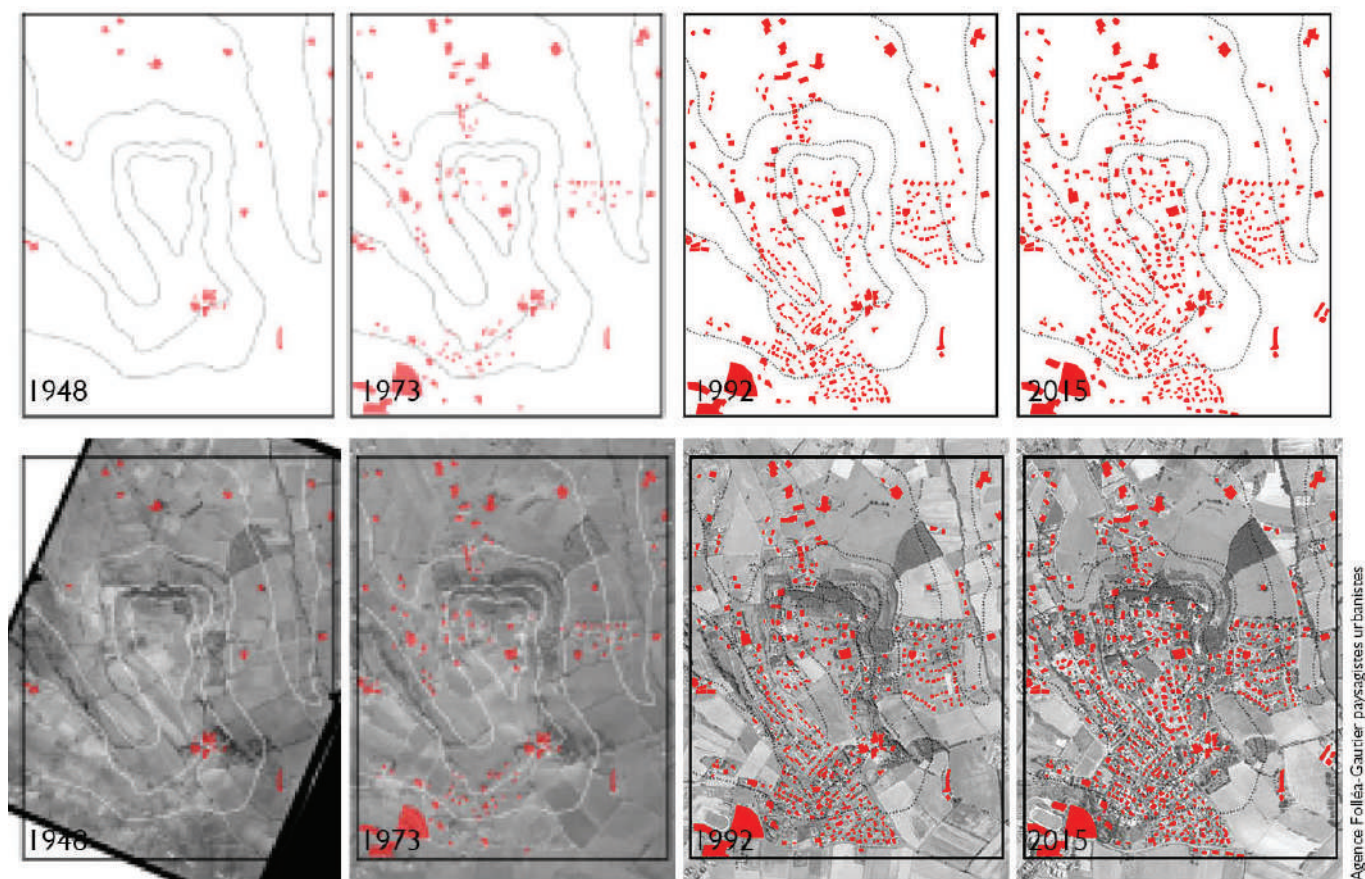
Certains coteaux urbanisés sont cependant adoucis par la présence du végétal, comme à Arthès, où la présence généreuse des arbres et jardins privés crée un liant précieux au sein de cette urbanisation éclatée, et offre des ambiances agréables de coteaux jardinés au sein du tissu bâti.

La présence de grands et de jardins doucissent la présence des constructions sur les pentes

Aspect plus dur dans le paysage de cette urbanisation



2.259-261 - La présence du végétal permet d'adoucir l'urbanisation éclatée des coteaux d'Arthès : ici la différence se lit entre des pentes urbanisées jardinées et une urbanisation plus minérale.



Colonisation du puech de Puygouzou par l'urbanisation entre 1948 et aujourd'hui

Source : IGN

Hier :
Parcelles de cultures et pâtures sur les coteaux

Aujourd'hui :
des coteaux habités, boisés et jardinés



Arthès : des coteaux cultivés aux coteaux habités et jardinés, ou boisés. Comparaison d'après une carte postale ancienne coteaux Arthès

- **La fermeture des vues patrimoniales :**

Les boisements et la privatisation des rebords de reliefs par des constructions et jardins privés participent à refermer ou rendre inaccessibles les points de vues sur le territoire de l'Albigeois, notamment depuis les petites routes belvédères remarquables qui suivent les crêtes de ces reliefs.



Fermeture d'un point de vue sur Cambon par les boisements qui ont gagné le coteau des Vergnades. Carte postale ancienne (Archives Départementales) et reconstitution en 2015



Privatisation d'une vue sur le château de Castelnaud comparaison carte ancienne vue actuelle



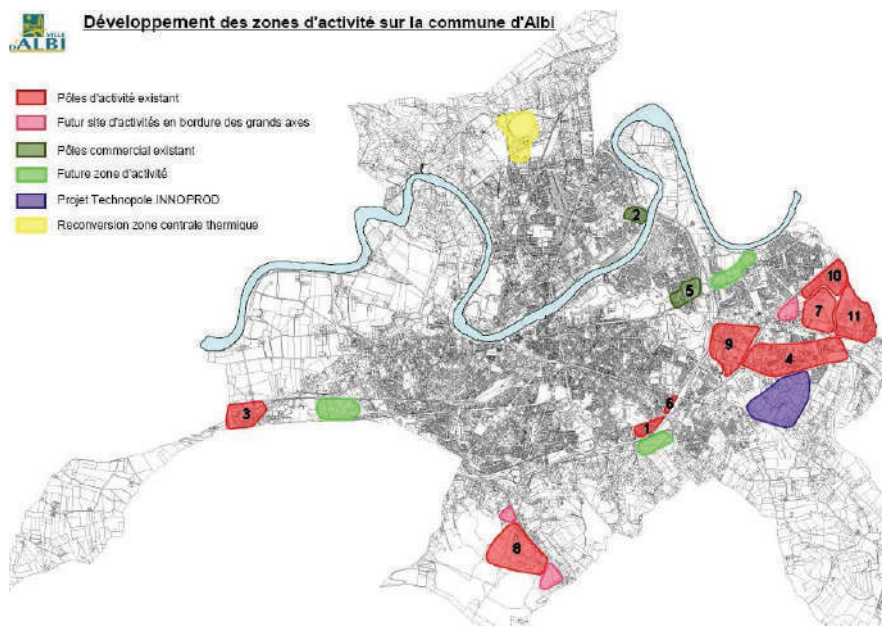
A gauche, la photo illustre la privatisation d'un point de vue sur Albi et la plaine du Tarn depuis le chemin de Canteperlic, vers Notre-Dame-de-la-Drèche. La photo de droite présente un point de vue juste à proximité, où l'absence de construction permet une ouverture spectaculaire sur le grand paysage.

► Une urbanisation d'activités très visible en entrée de ville :

L'apparition d'une urbanisation banalisée et de zones d'activités liées à la proximité des principaux axes routiers desservant Albi est un autre phénomène marquant de l'évolution des paysages du territoire de la Communauté d'agglomération albigeoise. Entre 2000 et 2005, le nombre d'établissements industriels implantés en zones d'activité a augmenté de 29%. En 2004, le rapport de présentation du PLU d'Albi comptabilisait 11 zones d'activités représentant une surface de 193 ha, et programmait de développer 148 nouveaux hectares d'activités à travers l'extension, la reconversion ou la création de 7 secteurs, dont une partie a aujourd'hui été réalisée. L'aspect peu qualitatif de ces zones et l'effet de vitrine par l'accumulation de panneaux publicitaires et autres éléments de signalisation le long des routes,

contribuent à disqualifier les paysages d'entrée de ville d'Albi, dommageables pour une ville dont le cœur est inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. En outre, ces emprises associées à la rocade constituent une épaisseur difficilement franchissable notamment par les piétons, les espaces réservés étant très étroits, en particulier sous les ouvrages de la RN 88, et les parcours compliqués à travers les multiples giratoires liés aux échangeurs.

Le continuum urbain peu dense et désarticulé qui résulte de ces zones d'activités et linéaires commerciaux, greffé à la rocade et aux principales voies d'accès, forme ainsi un écrin peu qualitatif et perméable aux circulations douces, qui fragilise le lien ville-campagne.



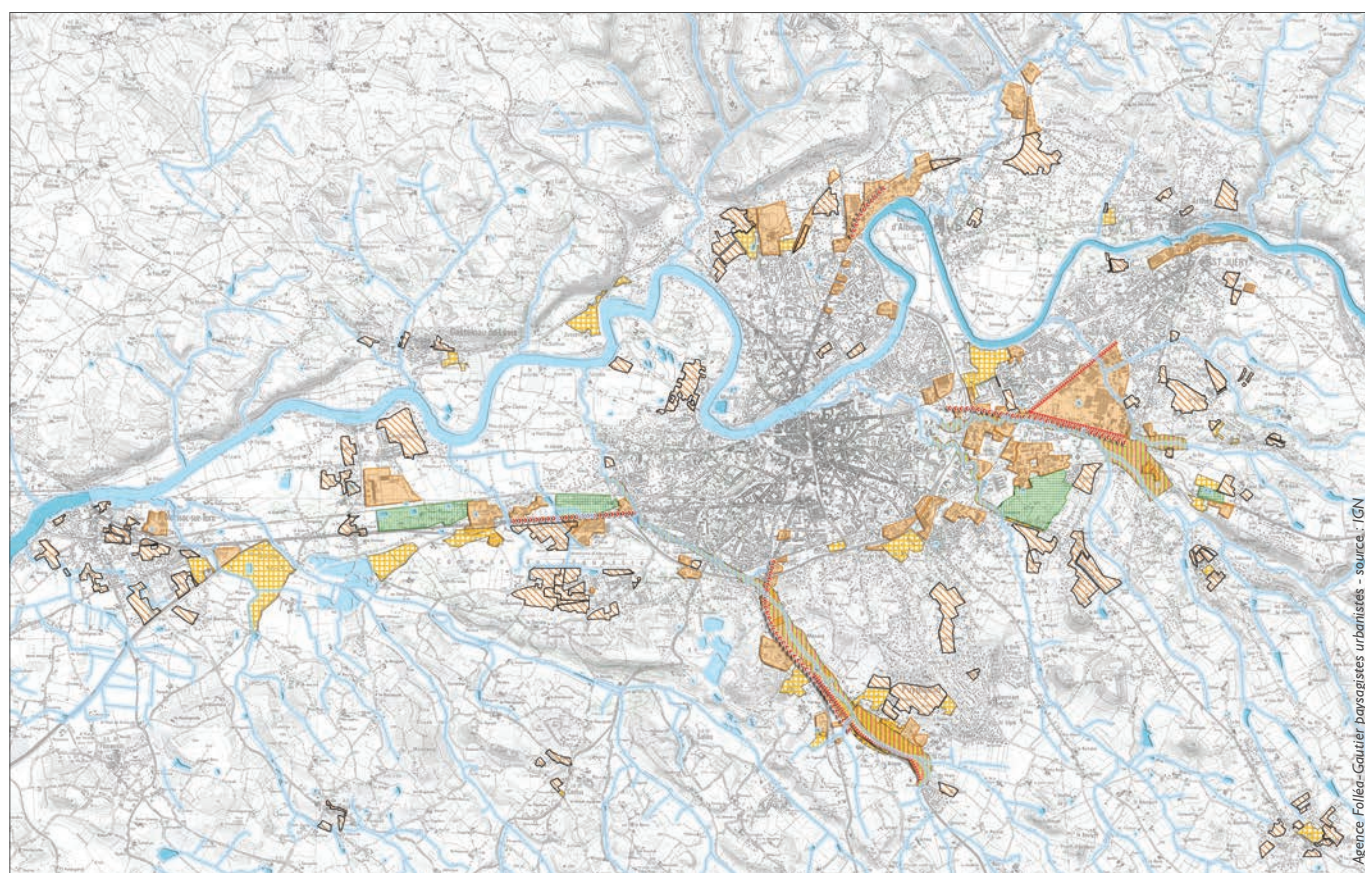
Développement des zones d'activité sur la commune d'Albi

Extrait du Rapport de présentation - Modification du PLU d'Albi approuvée le 17 décembre 2007 - p.48



Zone commerciale en entrée nord de Albi le long de la RN 88

Cette dégradation des entrées de ville, a été pointé à plusieurs reprises lors des rencontres avec les élus. Les ateliers de septembre et novembre 2015 ont été l'occasion de cartographier les linéaires et séquences en entrée de ville les plus problématiques.



Enjeux sur les emprises d'activités existantes et en projet

LÉGENDE

- Zone d'activités de qualité
- Zone d'activités à valoriser
- Zone d'activités en projet
- Front bâti d'activités à requalifier

► Une banalisation et un appauvrissement de l'espace public par la dominante routière des aménagements :

La prédominance des déplacements en voiture individuelle se fait également ressentir à travers le caractère routier, technique, ou très minéral de certains aménagements d'espaces publics (bordures béton,

enrobé, élargissements de chaussée, abattages d'arbres, équipements routiers de sécurité banalisants, ...) au sein des bourgs, laissant peu de place aux circulations douces et au végétal.



La disparition des arbres le long de la route de Toulouse, et le vocabulaire routier de cette séquence dévalorisent les abords du pont et cette entrée du bourg de Marssac-sur-Tarn.

Ici, la glissière en béton en remplacement du muret de pierres, ainsi que le mobilier urbain banalisent et dévalorisent ce point de vue.



La place en centre bourg de Marssac :

Le thème de l'évolution et de la banalisation des espaces publics a été souligné et discuté avec les élus de l'agglomération lors de la journée de Lecture du paysage du 02 juillet 2015, à travers notamment la visite de la place en centre bourg de Marssac-sur-Tarn et des récents aménagements du centre-ville de Saint-Juéry.

Il y a quelques décennies, la présence d'arbres de haute tige, et l'imbrication fine entre végétal et bâti participaient à adoucir le paysage de cet espace public.

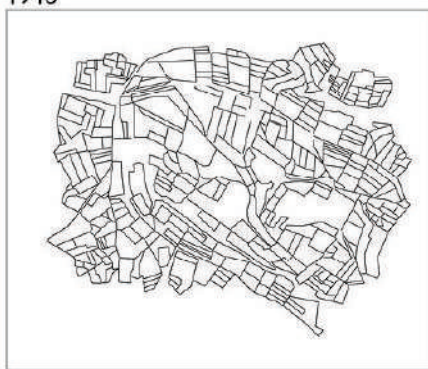
Aujourd'hui l'occupation de l'espace par le stationnement des voitures, les aménagements banalisés (choix des revêtements, bordures, voie circulée différenciée), contribuent à dévaloriser cette belle place et à rendre son appropriation difficile.

► Une simplification des paysages agricoles :

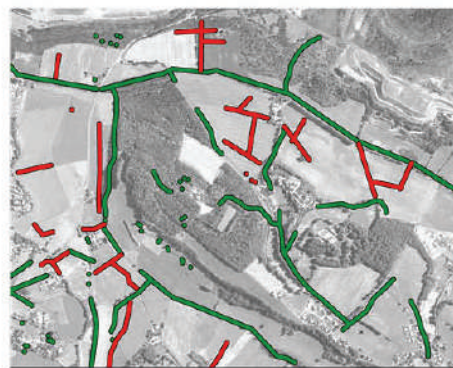
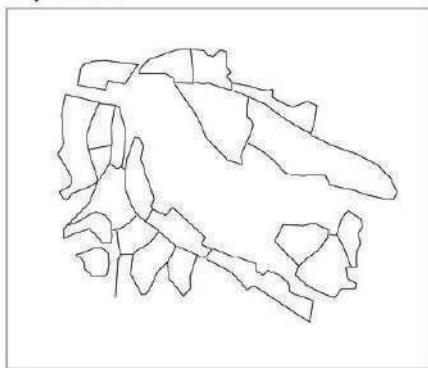
La forte baisse du nombre d'agriculteurs, l'optimisation de la production agricole et la simplification des modes de gestion ont conduit à l'agrandissement des parcelles et à la suppression des structures végétales bordant les champs (arbres isolés, bosquets, haies, alignements...) et des chemins. La suppression de ces motifs paysagers efface les lignes et éléments repères, constituant la

complexité de ces paysages agricoles et fait disparaître des zones refuges essentielles au maintien d'une biodiversité. La concentration de l'activité agricole sur les céréales entraîne aussi une perte de diversité des cultures et une simplification de la mosaïque agricole qui contribuent à appauvrir le paysage.

1948



Aujourd'hui



Simplification du parcellaire

Disparition de cheminements

Suppression de structures végétales

Source : IGN

Evolution du paysage agricole dans les environs de Saliès

L'optimisation de l'agriculture et la simplification du parcellaire agricole a conduit à la suppression de chemins et de structures végétales. Ici dans les environs de Saliès. Le premier schéma illustre bien la simplification et le regroupement du parcellaire, ayant pour conséquence directe la disparition des chemins ruraux (schéma 2). Le troisième schéma illustre en rouge les structures végétales (haies, bosquets, alignements) ayant été supprimées pour l'optimisation des parcelles agricoles.

Cette évolution sensible des paysages agricoles a été particulièrement soulignée par les élus lors de l'atelier cartographie des enjeux, en septembre dernier.

► Un enrichissement des coteaux



Coteau du Tarn enrichi, vers Notre Dame de la Drèche

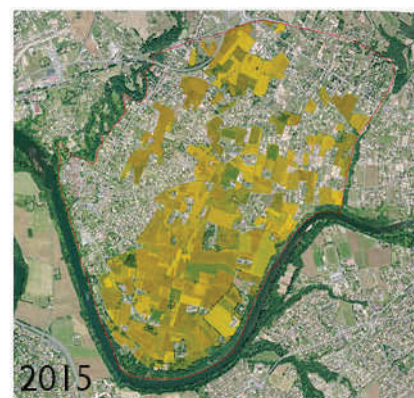
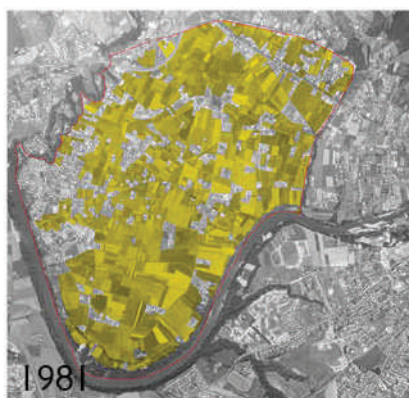
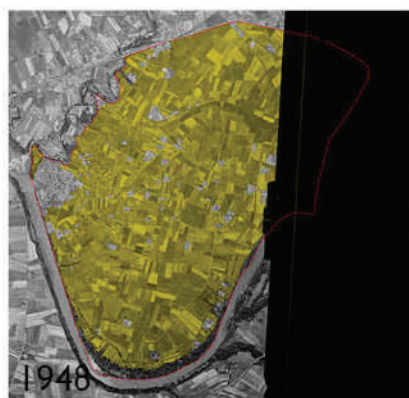
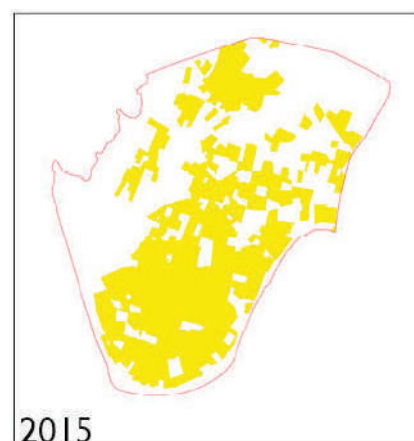
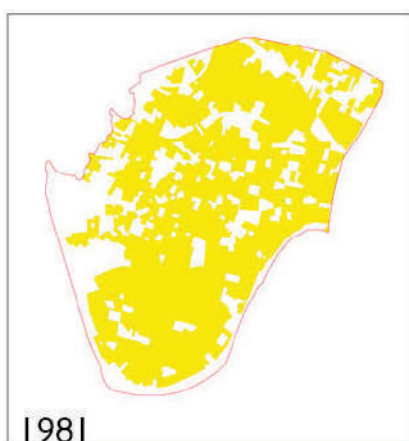
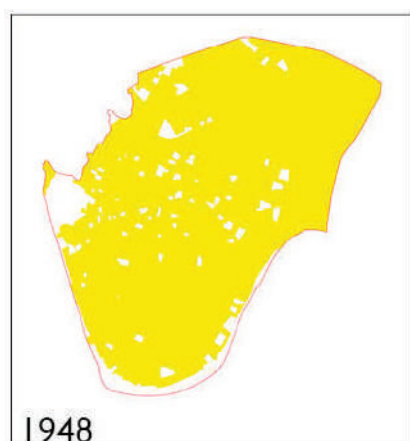
L'abandon des cultures sur les espaces les plus difficiles à gérer, notamment sur les pentes des Puechs et des coteaux du Tarn, et l'absence de gestion de ces emprises contribuent au développement de friches, puis au boisement spontané des parcelles. L'attractivité de ces secteurs pour l'habitat a donné lieu à l'urbanisation diffuse que l'on observe aujourd'hui, souvent « justifiée » par l'absence de mise en valeur économique de ces terres.

Ce point de vue particulièrement parlant sur l'enrichissement des coteaux a fait l'objet d'un arrêt commenté lors de la journée Lecture du paysage en juillet 2015 avec les élus de l'agglomération.

► Une fragilisation des espaces agricoles de la plaine Tarn :

Un des processus marquants de l'évolution du territoire agricole de la plaine du Tarn est la diminution significative de la surface des terres cultivées au profit d'une urbanisation nouvelle particulièrement visible dans la large ouverture de la plaine et des boucles du Tarn. L'absence de repreneur et la pression urbaine forte

ont conduit à l'abandon des cultures et maraîchages qui ont par la suite laissé place à l'urbanisation. La mosaïque agricole liée à la tradition maraîchère de Lescure, par exemple, cède ainsi progressivement la place à un paysage mité par l'urbanisation.



Agence Folléa-Gautier paysagistes urbanistes

Evolution photos aériennes comparatives de la boucle de Lescure : régression de l'espace agricole dans la boucle Lescure depuis 1948
Source IGN

Par ailleurs l'optimisation des parcelles agricoles mais aussi des parcelles privées a conduit un durcissement des lisières bâties, notamment au sein des nouvelles extensions qui organisent peu de relation entre espace agricole et espace bâti : l'absence de traitement particulier de la façade bâtie en frange de l'espace cultivé, de continuité visuelle (percée cadrages) ou physique (cheminements) organisant les nouveaux quartiers, et l'absence d'usages particuliers conduisent à une juxtaposition brutale entre le bâti et espace agricole et

à une disparition des espaces de transition si riches d'un point de vue du paysage, de l'écologie et des usages. Cette juxtaposition serrée entre cultures et espace bâti sur le territoire albigeois pose également la question du développement d'une agriculture plus adaptée à ce contexte péri-urbain : les grandes cultures en limite des emprises urbanisées ne favorisant pas la création d'échanges et d'interfaces entre milieux agricoles et emprises urbanisées.

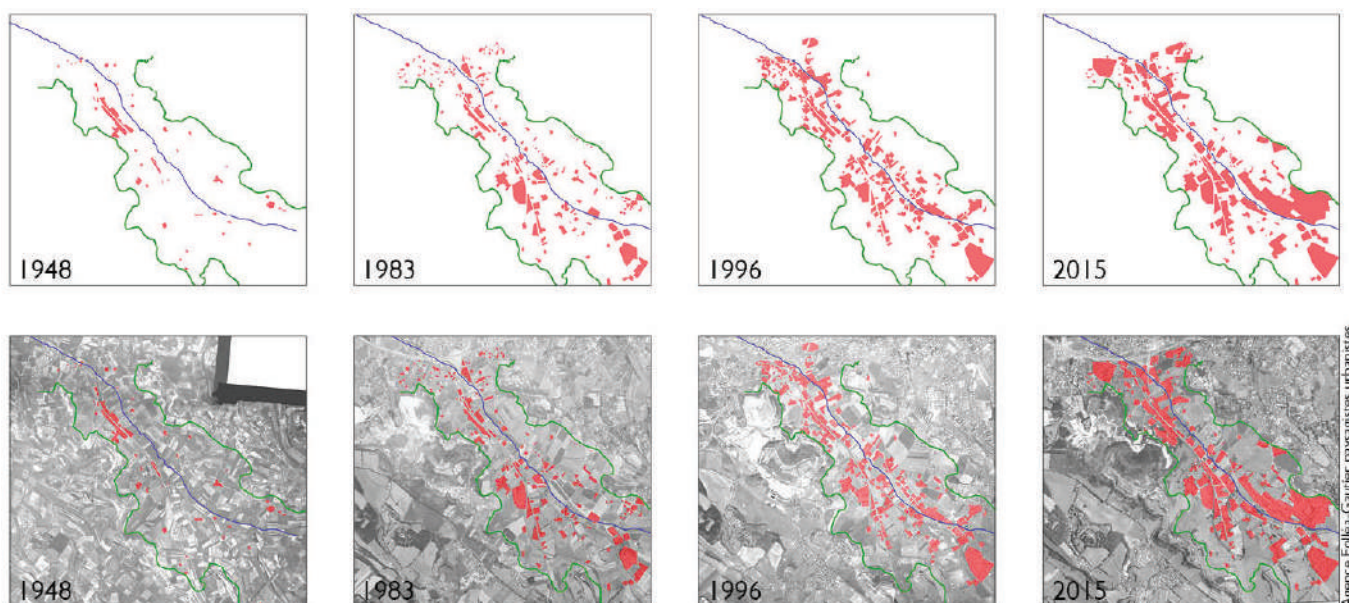


L'absence de transition douce entre espace urbain et cultures contribue à durcir le paysage de frange urbaine à Marssac-sur-Tarn. Cette juxtaposition entre habitations et espaces cultivés peut entraîner des conflits d'usages : besoin de promenade, question sanitaire,...

► Des fonds de vallons et des continuités paysagères fragilisées :

Les différents petits vallons affluents du Tarn forment des continuités écologiques et paysagères précieuses à l'échelle du territoire de la Communauté d'agglomération albigeoise. Au fil des décennies, des programmes d'activités se sont développés dans les fonds des vallons conduisant à une diminution progressive des espaces

ouverts et fragilisant le paysage et les milieux de ces fils d'eau. Ce processus d'évolution est particulièrement lisible dans le vallon du Séoux ou encore vers Cambon, avec l'implantation de zone d'activité au fond du vallon du Lézer à proximité de la route départementale RD 999.



Photos aérienne comparative : Evolution du vallon du Séoux : Urbanisation du vallon du Séoux par du bâti d'activités et disparition progressive des espaces ouverts entre 1948 et aujourd'hui.

Source IGN

Ce processus d'évolution a été abordé lors de la journée de Lecture des paysages, lors de l'arrêt commenté sur la Zone d'activité de Cambon située dans le vallon du Lézer.

► Le Tarn, une rivière devenue excessivement discrète et sous-valorisée

Le caractère encaissé du Tarn sur la majorité de son linéaire traversant le territoire de la Communauté d'agglomération d'Albi, ne facilite pas son appropriation. Si l'érosion latérale des berges et l'instabilité des falaises du Tarn sont des processus naturels accentués par des facteurs géologiques et hydrauliques, des actions d'origine anthropiques ont aussi en partie participé à l'encaissement de la rivière et à la raideur de ses berges : l'extraction de gravats combinée à l'existence d'ouvrages hydroélectriques, sont en effet responsables de modifications morphologiques du lit mineur et des berges et ont aggravé sensiblement le risque d'effondrement et de glissement des falaises, comme le présente l'étude préalable au programme de gestion du lit mineur et majeur du Tarn élaboré pour le Syndicat Mixte de la Rivière Tarn.

Sur les secteurs où les berges sont plus accessibles, la privatisation progressive des bords de la rivière par l'implantation de nouvelles maisons a contribué à fermer les accès au Tarn. Mise à part la promenade de la rive gauche au cœur d'Albi, en contrebas du Château, les espaces publics en bord de Tarn restent rares. Par ailleurs, si la navigation sur le Tarn a été rendue possible entre Albi et Gaillac grâce à un système d'écluses réalisé entre 1820 et 1830, aujourd'hui toute activité fluviale a disparu. Il n'existe également plus de traversées par système de bac, comme autrefois à Lescure, qui permettaient d'établir un lien avec la rivière. Seul un service de promenade touristique à bord de gabarres permet actuellement de retrouver et mettre en valeur le Tarn comme voie d'eau navigable, et de découvrir les paysages et le patrimoine depuis la rivière.



L'ancien bac de Lescure, carte postale ancienne archives départementales

Source : Archives Départementales 81



Un des rares itinéraires du territoire offrant une séquence de promenade au bord du Tarn, à Lescure-d'Albigeois

► Une mise en valeur remarquable d'Albi et de son patrimoine

La séquence urbaine historique de la Cité Episcopale associée au Tarn et à la façade de la rive droite constitue un paysage fluvial et urbain unique, reconnu et inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis juillet 2010. Ce site bâti exceptionnel, constitue un repère identitaire des paysages de l'abligeois : il est un véritable atout pour le développement du territoire. La politique d'aménagement de la ville d'Albi a permis depuis une dizaine d'années de conserver et protéger ce patrimoine et de le valoriser à travers la requalification de ses abords immédiats, mais aussi grâce à un projet de renouvellement urbain sur le centre ancien élargi. Ainsi les architectures audacieuses du théâtre et de la Médiathèque Amalric récemment inaugurées, ou le réaménagement d'espaces publics comme la place du Vigan, sont les illustrations d'un mariage heureux entre écritures contemporaines et patrimoine. Cette association ambitieuse contribue pleinement à révéler

l'héritage historique et à construire l'identité de la ville d'Albi aujourd'hui. Le plan de paysage sera l'occasion de poursuivre la valorisation du patrimoine de ce cœur identitaire et emblématique et d'élargir son rayonnement sur l'ensemble de l'Agglomération. Cela implique notamment la préservation, la valorisation ou la création de liens visuels et physiques entre ce joyau patrimonial et le reste du territoire albigeois. Le projet de passerelle piétonne suspendue au-dessus du Tarn, figurant au sein du plan de gestion de la Cité Episcopale, s'inscrit pleinement dans cette perspective. Elle contribuera à la valorisation et protection du patrimoine, tout en participant à un renouvellement urbain élargi à travers la création de nouveaux espaces à vivre, le renforcement des liens avec les quartiers de la rive droite, la valorisation d'itinéraire de découverte à l'échelle de l'agglomération (Vélo route du Tarn, G36,...)



L'architecture contemporaine du théâtre d'Albi, son inscription urbaine, la requalification de la rue des Cordeliers en axe piéton, composent une séquence urbaine exceptionnelle aux abords du périmètre UNESCO



Le dessin des espaces publics, le mobilier, les matériaux mis en œuvre, affirment une écriture contemporaine de qualité aux portes du centre historique



Le cœur historique d'Albi requalifié

► Une reconquête amorcée des cœurs de villages par les espaces publics et la restauration du patrimoine :

Des opérations de requalification des espaces publics ont été menées récemment dans certains centres-bourgs. Elles contribuent pleinement à la valorisation des centres anciens et à la création d'espaces de convivialité de qualité. A Saint-Juéry par exemple, les récentes réalisations renouvellent l'image du centre ancien et favorisent la place du piéton au sein d'un projet proposant des matériaux de qualité et une présence généreuse du végétal.



Visite des récents aménagements dans le centre bourg de Saint-Juéry, lors de la journée Lecture de paysage (juillet 2015)



IV. LES ENJEUX MAJEURS : SYNTHÈSE

LA CARTE DES ENJEUX : ANALYSE

La carte des enjeux est organisée en trois entrées principales :

- Les éléments de paysage, sites ou structures paysagères de qualité nécessitant d'être préservés ou gérés
- Les éléments de paysage, sites ou structures paysagères fragilisés nécessitant d'être valorisés ou qui, pour certains, nécessitent une création
- Les éléments de paysage, sites ou structures paysagères qui, dans leur état actuel posent problème, méritant une forme de « réparation ».

La forte dominance des enjeux de valorisation ou de création (couleur orange) exprime bien le caractère péri-urbain des paysages de l'agglomération, héritage subi plutôt que maîtrisé, en particulier dans les secteurs d'urbanisation diffuse et d'entrée de ville. Elle met en évidence l'épaisseur des emprises d'activités à valoriser et leurs positions stratégiques aux différentes entrées du Grand Albi. Elle fait aussi apparaître l'importance de préserver et de gérer les espaces agricoles et les continuités liées aux coteaux et à l'eau.

PAYSAGES HABITÉS	PAYSAGES D'ACTIVITÉS	PAYSAGES AGRICOLES	PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS	PAYSAGES DES MOBILITÉS
ENJEUX DE PROTECTION - PRÉSERVATION				
 Site bâti de qualité  Espace public ou traversée de ville et village de qualité  Entrée de ville et village de qualité  Quartier jardin sur pentes	 Zone d'activités de qualité	 Paysages agricoles de qualité à préserver	 Reliefs marquants à préserver et gérer  Vallons et affluents du Tarn à préserver  Points de vue patrimoniaux existants  Puechs préservés  Patrimoine bâti remarquable	 Itinéraires pédestres existants  Circulations douces existantes  Routes paysage (parcours pittoresques ouverts sur le grand paysage) de qualité
ENJEUX DE VALORISATION - CRÉATION				
 Espace public ou traversées de ville et village à valoriser  Entrée de ville et village à valoriser  Zones d'extension, de projet	 Zone d'activités à valoriser  Zone d'activités en projet	 Paysages agricoles à valoriser ou revaloriser  Plis ou fils d'eau au cœur des étendues agricoles PM  Bâti rural isolé à valoriser	 Vallons et affluents fragilisés  Points de vue patrimoniaux à créer ou à valoriser  Puechs fragilisés  Bords du Tarn à valoriser  Patrimoine bâti à valoriser  Patrimoine bâti industriel à valoriser  Espaces publics en bords de Tarn  Reliefs marquants fragilisés par l'urbanisation, sensibles dans le paysage	 Circulations douces à créer ou paysages de circulations douces à valoriser  Ancienne voie ferrée à valoriser en liaison douce  Paysage routier banalisé
ENJEUX DE RÉHABILITATION - REQUALIFICATION				
 Espace public ou traversées de ville et village dévalorisés  Entrée de ville et village à requalifier	 Front bâti d'activités à requalifier	 Paysages agricoles fragilisés, sous pression d'urbanisation		 Paysage routier dévalorisé

1. La préservation des reliefs marquants et des points de vue face à l'avancée de l'urbanisation

Les reliefs des collines et des puechs sur la rive gauche du Tarn mais aussi les coteaux en rive droite, sont des éléments structurants des paysages de l'Albigeois. Aujourd'hui, les horizons qu'ils composent et les points de vue remarquables qu'ils offrent sur le territoire de l'agglomération sont fragilisés par l'apparition de nouvelles constructions sur les pentes et les lignes de crêtes.

3. Le maintien de paysages agricoles diversifiés et leur adaptation au contexte péri-urbain

Dans les collines, le soutien d'une agriculture riche et diversifiée, le maintien des chemins ruraux et des structures végétales contribuent à la préservation et à la gestion d'un paysage rural vivant et attractif. Aujourd'hui fragilisée par l'avancée de l'urbanisation, l'agriculture de la plaine doit évoluer pour s'adapter au caractère péri-urbain du territoire, en renouvelant les pratiques agricoles à la fois d'un point de vue économique (développement de circuits courts, vente directe) social (mise en scène des cultures, création de cheminements pour une meilleure appréhension et appropriation des cultures par les habitants) et environnemental (promotion d'une agriculture bio ou raisonnée, création d'« espaces tampons », entre les habitations et les cultures).

2. L'intensification des nouvelles opérations de construction et la prise en compte des reliefs et des paysages dans l'acte de bâtir

L'urbanisation diffuse a fortement marqué le territoire de l'agglomération depuis les années 70-80. Cet étalement urbain surconsomme un espace rare et précieux pour l'agriculture et les milieux naturels. Souvent peu structurée et banalisée, cette urbanisation nouvelle ne prend pas en compte le relief et les sites sur lesquels elle s'implante, contribuant ainsi à la fermeture des vues et à une perte de lisibilité des sites bâtis. La prise en compte du relief et du paysage pour les nouvelles constructions, tant à l'étape de la planification que pour la mise en œuvre opérationnelle, est un enjeu essentiel pour le territoire albigeois.

4. La requalification des entrées de ville et des linéaires commerciaux

Aujourd'hui le territoire de l'Albigeois cumule 16,5 km linéaires d'entrée de villes peu qualitatives. Le paysage dégradé de ces séquences, principalement perçues depuis les voies d'accès principales (RN88, la RD612 et la RD999), dévalorise les arrivées sur Albi et, plus largement, nuit à l'image du territoire de l'agglomération.

5. L'évolution des zones d'activités vers des quartiers d'activités de qualité

Au-delà des seules entrées de ville, l'épaisseur même de ce tissu d'activités est aujourd'hui dévalorisée. Pourtant, ces emprises représentent un enjeu important pour offrir un cadre de vie et de travail de qualité aux salariés, mais aussi pour l'agrément des usagers quotidiens des grandes entrées de ville d'Albi et pour renforcer l'attractivité des entreprises, et de l'Albigeois dans son ensemble.

7. La reconquête des espaces publics et traversées urbaines, au bénéfice de la convivialité et des modes doux

Une politique ambitieuse doit être menée, pour développer cet axe de valorisation paysagère, à l'image des aménagements réalisés dans le centre ancien d'Albi, à Saint-Juéry ou encore à Labastide-Dénat. La constitution d'espaces publics de qualité, apaisés, favorisant les usages doux, est un enjeu essentiel pour développer des centres-bourgs vivants et attractifs. Ces aménagements doivent aussi être l'occasion de promouvoir une dimension environnementale au sein des villages.

6. La reconquête des vallons affluents comme continuités écologiques et paysagères à l'échelle de la Communauté d'agglomération

De nombreux vallons affluents du Tarn relient le territoire des collines au Tarn en traversant les emprises urbanisées de la plaine. Certains fonds de vallons ont été colonisés par une urbanisation d'activités, comme le long du Séoux par exemple. Aujourd'hui, seule une séquence du vallon du Caussels, a été réellement mise en valeur grâce à l'aménagement de l'Echappée Verte. Pourtant, ces véritables liaisons naturelles, représentent une trentaine de kilomètres de continuités paysagères et écologiques potentielles à l'échelle du territoire de l'Albigeois.

8. La réappropriation du Tarn et de ses rives comme artère principale de la Communauté d'agglomération

Situé au cœur du territoire le Tarn reste, par sa situation en creux, très discret dans le paysage et difficilement appropriable pour des usages de loisirs. La création de points de vue sur la rivière, de circulations douces le long de ses berges, mais aussi la mise en valeur du jeu de co-visibilité entre les rives, et des façades urbaines sont au cœur de cet enjeu pour remettre le Tarn au centre des paysages de la communauté d'agglomération et du quotidien des Albigeois.

9. Le développement du réseau de circulations douces, notamment pour les trajets quotidiens

Le déploiement d'un maillage de circulations douces représente un enjeu important pour un fonctionnement intercommunal apaisé. Cela implique notamment d'offrir des parcours confortables et sécurisés et une qualité d'espaces pour les paysages traversés. Si l'offre d'itinéraires de découverte de qualité est essentielle, la promotion des déplacements doux pour les trajets quotidiens représente un enjeu stratégique pour l'environnement et les paysages de l'agglomération. Pour cela, et en regard des dénivelés importants modelant le territoire de l'Albigeois, l'emploi du vélo électrique ouvre de nouveaux potentiels pour les déplacements domicile-travail, à développer.

11. La valorisation des paysages perçus depuis les voies de circulation

Le diagnostic a mis en évidence une fragilisation des paysages des principales voies d'accès due à une urbanisation diffuse suivant les axes routiers, et à la traversée de linéaires commerciaux peu qualitatifs en entrée de ville. De même, certaines petites « routes-paysages » sillonnant les crêtes ou les collines, offrant des panoramas exceptionnels sur la plaine du Tarn et la campagne albigeoise, présentent des abords dégradés ou sont peu mises en valeur. Cet enjeu pointe l'importance de constituer un paysage des déplacements de qualité en valorisant ces axes et leurs abords (entrées de ville, traversées urbaines, points de vue sur la campagne environnante) et en constituant des itinéraires attractifs tant pour la découverte du territoire que pour les trajets quotidiens.

10. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti remarquable

Le site bâti exceptionnel de la Cité Episcopale d'Albi, inscrit comme patrimoine mondial de l'UNESCO, constitue un repère identitaire fort pour le territoire de l'albigeois. La politique d'aménagement de la ville d'Albi a permis de le protéger et de le valoriser depuis une dizaine d'années. L'héritage patrimonial se compose également de l'ensemble du bâti traditionnel de grande qualité jalonnant le territoire de l'agglomération et des éléments de bâti industriel remarquables, associés au Tarn, qui restent aujourd'hui peu mis en valeur. La préservation et la valorisation de ce patrimoine participent à la qualité des paysages à leur attractivité.

12. L'animation du plan de paysage

La question de la concrétisation, de l'animation et de l'appropriation de ce projet de territoire par les élus et habitants après sa phase d'élaboration/validation, est au cœur de cet enjeu.

